

Master in Advanced European and International Studies

Mediterranean Studies

*L'intégration régionale au
Maghreb : opportunités,
dynamiques, obstacles et
perspectives*

Supervised by Dr. Jean-Claude Vérez

Tobias Stabel

2025

L'intégration régionale au Maghreb : opportunités, dynamiques, obstacles et perspectives

STABEL, Tobias

Diplôme des hautes études européennes et internationales : Études méditerranéennes

VÉREZ, Jean-Claude, directeur de thèse

Centre International de Formation Européenne (CIFE)

14 juin, 2025

Abstrait

Ce travail met en lumière les tentatives d'intégration régionale dans la région du Maghreb et tente d'expliquer pourquoi elles n'ont pas eu le succès escompté jusqu'à présent. En partant d'une explication de ce qu'est l'intégration régionale et des avantages qu'elle pourrait apporter aux États du Maghreb, les nombreuses tentatives de coopération et d'intégration telles que l'Union du Maghreb arabe sont ensuite analysées. Tous les participants semblent donc avoir été conscients des avantages de l'intégration, mais dans la pratique, le transfert de compétences du niveau national vers une institution supranationale ne s'est pas avéré politiquement souhaitable.

Les raisons vont des sensibilités personnelles des chefs d'État, tous autocrates, aux conflits territoriaux qui remontent à l'époque du colonialisme, en passant par les choix politiques contradictoires de la guerre froide, qui ont encore des répercussions aujourd'hui. Au plus tard lors de la présentation des principaux conflits au sein de la région, il apparaîtra clairement que l'Algérie et le Maroc ont trop souvent été au centre des tensions et le sont encore aujourd'hui.

Leur importance économique et démographique fait des deux États les acteurs les plus importants de la région – une position qu'ils n'ont toutefois guère utilisée pour faire avancer la région en tant que partenaires, mais plutôt pour s'impliquer régulièrement dans des conflits en tant que rivaux et adversaires. Depuis les indépendances, ces conflits et tensions se sont reproduits à plusieurs reprises, donnant lieu à des blocs de pouvoir opposés, souvent instables et changeants au sein du Maghreb. Pourtant, le Maroc et l'Algérie ont toujours été dans des camps opposés.

Jusqu'à présent, la région n'a pas réussi à sortir de cette situation de flux et de reflux et l'on ne sait pas si et quand des progrès notables seront réalisés dans le processus d'intégration. Avec le dernier rapprochement du Maroc et d'Israël, aucune amélioration ne semble en vue dans un avenir prévisible, les tensions sont une fois de plus trop fortes.

Remerciements

Ce fut un voyage long et enrichissant qui n'aurait pas été possible sans le soutien et l'accompagnement de nombreuses personnes.

Je remercie tout particulièrement mon professeur, responsable de la filière et directeur de thèse, Jean-Claude Vérez. Ses conseils avisés, son humour fin et sa passion pour l'enseignement ont toujours été pour moi une orientation et une inspiration précieuses.

Un tout aussi grand merci à Marilena Del Tugno, sans l'engagement sans faille de laquelle ce programme ne pourrait pas fonctionner. Son soutien, quel que soit le moment, le lieu ou le pays, et son écoute ont rendu beaucoup de choses possibles.

Je remercie toute l'équipe du CIFE, l'université Mahmoud el Materi à Tunis, SupDeCo à Dakar et Banjul et l'université Bilgi à Istanbul. Partout où nous sommes allés, nous avons été accueillis avec une grande chaleur.

Je remercie mes merveilleux camarades étudiants, les « Meds », pour cette année intense et inoubliable, pleine d'expériences partagées, de défis et de croissance personnelle. Ce fut un honneur de parcourir ce chemin avec vous.

Enfin, et surtout, je remercie mes parents et ma famille pour leur soutien indéfectible, leurs encouragements et leur soutien.

Je suis profondément reconnaissante de tout ce que j'ai et de tout ce que j'ai pu vivre.

Table des matières

1. Introduction.....	6
2. La Dimension Académique de l'Intégration Régionale.....	8
3. Application au Cas Européen.....	12
4. Application au Maghreb.....	16
4.1. Les Atouts d'une Intégration Régionale au Maghreb.....	16
4.1.1. Au Niveau Économique.....	16
4.1.2. Au Niveau Politique et Sécuritaire.....	21
4.1.3. Au Niveau Culturel.....	23
4.1.4. Au Niveau Écologique.....	24
4.2. Les Tentatives d'Intégration.....	25
4.2.1. Jusqu'à la Fin du Colonialisme.....	26
4.2.2. Le Comité Permanent Consultatif Maghrébin (CPCM).....	28
4.2.3. Tentatives d'Unions d'États et le Jeu des Équilibres au Maghreb...30	
4.2.4. L'Union du Maghreb Arabe (L'UMA).....	31
4.2.5. Coopération dans des Organisations Internationales.....	38
4.3. Un Bilan plutôt Négatif.....	40
4.3.1. Les Raisons Indigènes.....	40
4.3.1.1. Guerre des Sables.....	40
4.3.1.2. Le Conflit du Sahara occidental.....	42
4.3.1.3. Rivalité Politique.....	49
4.3.1.4. L'Importance des Relations Personnelles des Chefs d'État....55	
4.3.2. Les Raisons Historiques et Exogènes.....	58
5. Le Statu Quo et les Perspectives.....	59
5.1. Les Relations Algéro-Marocaines.....	60
5.1.1. Les Accords d'Abraham et le Statut du Sahara occidental.....	60
5.1.2. La Course aux Armements.....	62
5.2. Nouvelles Alliances.....	64
5.3. Quel Rôle pour l'Europe ?.....	65
5.4. Perspectives.....	66
6. Conclusion.....	67
7. Sources.....	71

Glossaire des abréviations

ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est. Regroupe Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam
BCE	Banque Centrale Européenne
BM	Banque Mondiale
CECA	Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Communauté Économique Européenne
CIJ	Court International de Justice
CPCM	Comité Permanent Consultatif Maghrébin
AELE	Association Européenne de Libre-Échange. Regroupe l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse
FLN	Front de Libération Nationale (Algérie)
FMI	Fonds Monétaire International
MAK	Mouvement pour l'Auto-détermination de la Kabyle (Algérie)
MENA	Middle East and North Africa
MERCOSUR	Marché commun du de l'Argentine, du Brésil, de l'Uruguay, du Paraguay et depuis 2023 de la Bolivie. Abrégé Mercosur de l'espagnol Mercado Común del Sur
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
OCP	Office Cherifien des Phosphates (Maroc)
ONU	Organisation des Nations Unies
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
GZALE	Grande Zone Arabe de Libre-Échange
RASD	République Arabe Sahraouie Démocratique
UA	Union Africaine
UAA	Union Arabo-Africaine
UE	Union Européenne
UMA	Union du Maghreb Arabe

1. Introduction

Ce travail porte sur les relations entre les cinq pays du Maghreb, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie, dans la perspective du processus d'intégration régionale. La question se pose de savoir pourquoi, malgré une multitude d'intérêts communs, les États ne sont pas en mesure de coopérer, mais plutôt de se freiner mutuellement. En commençant par les relations durant la phase finale du colonialisme, au cours de laquelle un certain degré de coopération entre les groupes luttant pour la liberté s'est manifesté, et en analysant les tentatives de coopération et d'intégration depuis l'indépendance. Évidemment, le processus de coopération s'est manifesté. Il s'agira ensuite d'examiner les raisons de l'échec jusqu'à présent, les développements actuels et les perspectives possibles. Certes, on ne peut pas dire que l'idée d'un Maghreb plus intégré soit nouvelle.

Dans sa Muqaddima, Ibn Khaldoun, le plus célèbre historien, philosophe et sociologue arabo-musulman du XIV^e siècle, lui-même originaire du Maghreb, plus précisément de Tunisie, s'est déjà penché sur la question de l'unité au Maghreb. Dans une analyse fondamentale de l'histoire et de la société, il a tout d'abord posé la thèse selon laquelle la soi-disant « asabiyya » est au centre de toute unité politique. Par cette « asabiyya », il décrit la solidarité de groupe qui naît le plus souvent dans les groupes nomades ou tribaux et qui permet à la tribu concernée d'acquérir du pouvoir et de l'influence et de fonder des États. En même temps, cette « asabiyya » n'est pas éternelle ; la sédentarité et l'extension du territoire de domination sapent la solidarité de groupe et font que les structures de pouvoir respectives se désagrègent lentement. L'« asabiyya » justifie ainsi non seulement l'ascension, mais aussi la chute des empires et offre ainsi l'argument de base pour sa thèse d'une écriture cyclique de l'histoire. Il atteste également de l'impossibilité d'une « asabiyya » durablement forte dans sa propre région, le Maghreb, et considère ainsi que toute domination y est temporaire. Selon lui, le Maghreb représentait déjà à l'époque un cas particulier, les tribus berbères jouissant à l'époque comme aujourd'hui d'une grande influence

et ajoutant une dimension supplémentaire au défi de l'« asabiyya », celle de l'interaction entre les Amazighs et les Arabes.

Alors que Francis Fukuyama réfléchissait il y a 35 ans à la possibilité que la « fin de l'histoire » soit arrivée, l'œuvre d'Ibn Khaldoun défend le contraire depuis près de 700 ans. Si l'on peut donner raison à Ibn Khaldoun dans son analyse de la montée et de la descente des entités politiques, on peut se demander dans le cas concret s'il n'y a pas suffisamment de points communs dans la région du Maghreb pour qu'une coopération approfondie, voire une intégration régionale, soit judicieuse.

Aujourd'hui, dans d'autres régions, en particulier dans l'Union européenne, l'intégration est pratiquée avec succès, même s'il y a bien sûr des défis et des problèmes.

En partant du cas européen, on va expliquer ce que signifie concrètement l'intégration régionale, avec une attention particulière à l'intégration économique et politique, quels ont été les avantages de cette intégration dans le cas de l'Europe et quelle serait l'importance d'une coopération approfondie également pour la région du Maghreb. L'unification européenne peut certes être utilisée ici comme exemple positif pour illustrer ces mêmes avantages, mais elle ne peut pas servir de guide pour réussir l'intégration régionale dans tous les cas.

Dans de nombreuses parties de l'analyse, un accent particulier est mis sur l'Algérie et le Maroc et leurs relations bilatérales. Cela n'est pas seulement dû au fait qu'ils représentent ensemble 78 % du PIB et 73 % de la population du Maghreb (countryeconomy 2025) et sont ainsi les plus grands acteurs de la région. Pourtant, ils ont rarement su utiliser cette puissance de manière profitable au bénéfice de la région. Suivant des intérêts nationaux à court terme, ces deux États se battent depuis des décennies pour la domination de la région et ne se bloquent pas seulement mutuellement, mais aussi l'ensemble du processus d'intégration. Une autre accentuation sur le Maroc, l'Algérie et la Tunisie résulte de la disponibilité des sources. Alors que ces trois pays sont très souvent traités ensemble, la Libye et la Mauritanie sont parfois un peu à la traîne. Pour la Libye

en particulier, cela pourrait être lié à des histoires différentes, la Libye ayant été colonisée par l'Italie et non par la France, contrairement aux autres pays du Maghreb.

Pour la Mauritanie, on pourrait spéculer que son éloignement relatif de l'Europe et le fait qu'elle ne soit pas un pays directement méditerranéen, en plus d'avoir une faible population, font que le pays semble moins intéressant pour une so-hère de recherche occidentale. En outre, on peut ici aussi argumenter historiquement et mentionner que de tout temps, le destin de cette région a été géré le plus souvent depuis le centre – l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Certaines sources utilisées parlent de la région Middle East and North Africa (MENA), qui se compose de tous les États du Maghreb à l'exception de la Mauritanie, mais aussi les États du Machrek et du Proche-Orient. Ces sources ne sont pas idéales, car elles sont évidemment un peu trop vastes. En même temps, face à l'absence d'alternatives, il est clair que le recours à ces données me paraît nécessaire. Outre les tentatives concrètes de coopération, il s'agira ensuite d'évaluer les raisons pour lesquelles certains projets ont échoué (État Libye-Tunisie), n'ont pas été mis en œuvre (monnaie commune) ou sont inefficaces et ont eu peu d'impact (l'Union du Maghreb Arabe – UMA). Enfin, les derniers événements dans les relations entre les États sont abordés et permettent de discuter de l'avenir de l'intégration dans la région.

2. La Dimension Académique de l'Intégration Régionale

Pour estimer quel impact l'intégration régionale aurait pour le Maghreb, il faut d'abord définir ce qu'est le Maghreb et ce que signifie l'intégration régionale. Pour le Maghreb il y a deux définitions circulantes : L'une est plutôt étroite, qui contient le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. La deuxième définition est plus large et contient en plus la Mauritanie et la Libye. Avec le territoire du Sahara occidental entre le Maroc et la Mauritanie s'ajoute un autre territoire qui est revendiqué par le Maroc, mais dont la population native proclame une indépendance. Ce conflit

sera adressé dans le chapitre 4.3.1.2. Ce travail prend comme base la définition du grand Maghreb, même si dans l'analyse le Maroc et l'Algérie y jouent un rôle central.

Intégration régionale, c'est un processus de change d'une hétérogénéité relative vers plus de coopération, intégration, convergence, cohérence et identité dans la culture, l'économie et la politique (Schneider 2017). Cela dit concrètement que des États nationaux souverains dépassent leurs différences (au moins dans certains secteurs) pour réussir une objective prédéfini. Cet objectif pourrait être l'instauration d'une zone de libre échange comme première pas, avant la création d'une zone douanière, un marché commun et puis un marché unique et une politique monétaire commune. C'est ça qu'on appelle les étapes de l'intégration économique. Pourtant, cet objectif ne doit pas se limiter au niveau économique et puis aussi contenir l'idée d'une harmonisation politique et une convergence de tous les différents secteurs de l'État (Gienna 2008). Quand on parle de l'intégration régionale, cela implique que les États membres adhèrent librement. Ils abandonnent une partie de leur souveraineté en échange d'une participation à un processus décisionnel commun.

De plus d'intégration, de plus de décisions prise en commun et de plus de compétences ont les institutions créées pour l'objectif de l'intégration. S'il y a seulement des arrangements entre des gouvernements nationaux et puis chaque pays prend en charge soi-même pour la régulation, on parle d'une approche intergouvernementale, où une institution, si existant, a une capacité très limitée à prendre des décisions et l'institution sert plutôt les États nationaux – L'intégration est peu développée. À l'autre côté, si les institutions sont capables de prendre des décisions et les imposer aux États membres, c'est une approche supranationale.

Pourtant, cela n'explique toujours pas pourquoi les États favoriseraient l'intégration. Généralement, on en pourrait expliquer par le néo-fonctionnalisme et l'institutionnalisme. D'après eux, le besoin d'intégration régionale est basé sur des nécessités fonctionnelles. Des problèmes émergents que les États ne peuvent

plus résoudre efficacement seuls et qu'ils doivent donc résoudre ensemble. Les institutions peuvent aider à créer la transparence dans la coopération et facilitent la mise en œuvre effective de la coopération décidée, qui se limite toutefois à des secteurs et des domaines politiques définis au préalable. Une notion qui est fortement liée avec l'intégration et notamment l'approche néo-fonctionnaliste est l'effet « spill-over », c'est-à-dire l'idée que l'intégration doit vraiment être considéré comme processus. La décision d'harmoniser un secteur politique où économique va créer une pression d'avancer avec l'intégration. Si on crée un marché unique par exemple, il profiterait d'une monnaie unique (Shaw 2022). En revanche, une monnaie commune ne peut pas fonctionner aussi bien qu'elle le pourrait si les éléments essentiels de la politique économique et financière ne sont pas également harmonisés. Au plan politique, l'harmonisation crée un besoin des institutions supranationales. Ces institutions par contre vont suivre ses fonctions et intérêts et accueillir des nouvelles compétences.

Une autre perspective focalise sur la politique intérieure et les négociations intergouvernementales. L'argument de base, qui peut surtout s'appliquer aux démocraties, implique que ce sont surtout les intérêts économiques qui poussent les États à s'intégrer au niveau régional. Les conflits de répartition internes mobilisent les différents groupes d'intérêts et, en fonction de leur capacité de lobbying, leurs positions se traduisent le plus clairement dans la politique économique effective. De leur côté, les politiciens dans les démocraties seraient avant tout intéressés par leur réélection et donc prêts à faire des concessions sur le fond. Dans cette perspective, l'intégration correspond aux préférences macroéconomiques d'une majorité (Gienna 2008).

Les exemples donnés montrent que l'intégration décrit une multitude de tentatives de coopération inter et supranationales les plus diverses, dont certaines suivent une suite logique (un marché commun sans zone de libre-échange n'est évidemment pas possible), mais qui peuvent aussi être relativement indépendantes les unes des autres. L'intégration économique n'a en tout cas pas besoin, au début, d'une intégration politique approfondie, même si l'effet spill-over

pourrait, avec le temps, assurer une extension de la coopération. Dans tous les cas, il n'existe pas une seule et unique « bonne » voie vers l'intégration. D'un point de vue économique, les avantages de celle-ci sont indiscutables : Les sciences empiriques prouvent qu'elle rend possible « une croissance économique durable, une réduction de la pauvreté et une amélioration du niveau de vie des populations » (Mzaiz, Bounyyaminou, and Tlidi 2023). Pour illustrer cela, la partie suivante décrira d'abord le processus d'intégration européenne avant de discuter des perspectives d'intégration dans la région du Maghreb. En effet, des ensembles comparables à l'Union Européenne (UE), comme le Marché commun du Sud (MERCOSUR) en Amérique du Sud ou l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en Asie du Sud-Est, sont loin d'avoir atteint un niveau d'intégration aussi avancé que celui de l'UE (Shaw 2022), ce qui rend leur exemple moins pertinent. De plus, il convient de mentionner que les États du Maghreb eux-mêmes se sont inspirés de l'Europe lors de la création de l'UMA en 1989. Après l'adoption de l'Acte unique européen en 1986 et face à la perspective d'une concurrence accrue due à une Europe plus unie que jamais, ces États se sont sentis poussés à engager ce processus (Schneider 2017). Même si l'UMA s'est lancée dans le processus d'intégration avec de grandes utopies, la structure institutionnelle de l'organisation et l'étendue des pouvoirs ont été conçues pour une intégration progressive, étape par étape, comme cela a été le cas en Europe.

3. Application au Cas Européen

Le cas européen est un très bon exemple d'intégration régionale, mais en même temps, il faut attester que les circonstances en Europe étaient très particulières. Le monde a connu deux guerres mondiales avec l'Europe comme initiateur et victime en même temps. Pendant la période d'après-guerre, il y avait une présence américaine qui assurait la sécurité militaire et l'aide financière. Tout cela a finalement été décisif pour que les hommes d'État européens se

sont engagés sur la voie de l'intégration commune. En plus, les grands changements dans la politique et société ont établi des systèmes démocratiques avec une réévaluation des valeurs comme l'État de droit et libertés individuelles (Butorina and Borko 2022). Alors, l'idée de certains de simplement copier le système européen et l'exporter dans d'autres régions du monde ne tient pas. Toutefois, l'exemple montre bien les étapes d'intégration régionale et les grandes acquisitions de cela. Il n'y a aucune organisation autant intégrée comme l'UE. Ni au niveau politique, ni au niveau économique. Aujourd'hui, entre les 27 pays de l'UE il y a beaucoup de membres pour lesquels les partenaires Européennes comptent 70% ou même plus de leur commerce étranger (Butorina and Borko 2022).

L'histoire de l'intégration Européenne montre ce que Robert Schuman a déjà su : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait » (Déclaration Schuman Mai 1950 | Union européenne 1950). Cela réfère clairement à la logique néo-fonctionnaliste, qui a caractérisé les premières décennies dans l'intégration. D'un point de vue économique, l'Intégration européenne a commencé par la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) en avril 1951 et donc l'établissement d'un marché commun limité à deux produits. L'idée du ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman et le commissaire général au Plan, Jean Monnet, était de favoriser la coopération entre les anciens ennemis, notamment la réconciliation entre l'Allemagne et la France, dans des secteurs clés pour l'économie et l'armement afin de prévenir un nouveau conflit (l'Europe 2024). Cette impulsion a créé des intérêts communs et le besoin d'établir des réglementations et institutions communes comme la Haute Autorité, le Conseil des ministres, l'Assemblée commune et la Cour de justice. Ces institutions, même si elles portent aujourd'hui un autre nom, constituent encore aujourd'hui la colonne vertébrale de l'UE (Grin 2022).

Quelques années après, en 1957, les pays fondateurs ont intensifié leur intégration par l'établissement de la Communauté Économique Européenne (CEE). Cela créait une zone de libre-échange et les États membres se committent à l'établissement d'une union douanière et un marché commun avec les quatre libertés des biens, services, capitaux et travail (Treaty of Rome (EEC) | EUR-Lex n.d.). L'implémentation se déroulait pas à pas, parce que ça prend du temps d'aligner ses politiques économiques. Avec le „Single European Act“ les États-membres sont commis à la complétion d'un marché commun jusqu'à 1993 (The Single European Act | EUR-Lex n.d.). Le traité de Maastricht de 1993 a mis en place un marché unique et une union monétaire (Treaty of Maastricht on European Union | EUR-Lex n.d.). Cela veut dire un marché commun avec un système monétaire commun, alors des marchés nationaux qui convergent et des États nationaux qui transfèrent de pouvoir au niveau Européenne. Certains aspects d'une Union politique sont déjà intégrés, pourtant, le but d'une Union n'est pas encore réalité et la proposition d'une constitution commune était refusé par les Français et les Néerlandais dans un référendum en 2005. De ce point de vue, le traité de Lisbonne était une « constitution par la petite porte », sans toutefois s'engager sur la voie d'une fédération européenne. Aujourd'hui, le modèle européen comporte des aspects de confédération et de fédération (Hazak 2012). Le traité de Lisbonne de 2007 établit des secteurs avec des compétences exclusives, partagé ou soutenu (European Parliament 2018).

Au début, l'intégration semblait peut-être seulement comme un projet économique, mais avec chaque traité, l'UE et ses prédécesseurs ont gagné des compétences. Pour le Chancelier allemand, Konrad Adenauer, le projet d'intégration et réconciliation était avant tout un projet politique, bien que le CECA était sur le papier une communauté économique. Mais déjà là, on a mis en place les institutions comme l'Assemblée, la haute autorité et le Cour qui ont acquis plus et plus de compétences. En outre, des plateformes de participation et de réception des plaintes des citoyens, des acteurs sociaux et des régions européennes ont été créées avec le Médiateur européen, le Conseil des régions et le Conseil économique et social européen (Hazak 2012).

Il y a toujours des activités et secteurs où il y a seulement une coopération intergouvernementale entre les États-membres comme dans la politique étrangère ou bien la défense. En plus, les grandes disparités sociales et fiscales posent un véritable problème et montrent que les États suivent encore des intérêts nationaux. L'exemple montre que la situation de l'Europe est très particulière et ne peut pas être transférée. L'Allemagne après-guerre était encore considérée comme paria et donc rentrer au sein international et gagner de la confiance était primordial. Les impressions du Deuxième Guerre mondiale ont provisionné les leaders avec un fort désir pour une intégration et réconciliation. En même temps, il ne faut pas oublier que le soutien des États-Unis était crucial au début (Cameron 2010) et était possible en raison de l'apparence de la confrontation entre les deux blocs (European Parliament 2018).

L'exemple de l'UE montre aussi que le processus d'intégration n'est pas linéaire. Au début, on progressait rapidement. Peu après la création de la CECA les dirigeants sont poussés pour l'établissement d'une intégration économique beaucoup plus significative par rapport aux deux secteurs. Parallèlement, le projet d'une communauté de défense européenne a échoué parce que les Français voulaient ni réarmer l'Allemagne ni intégrer leurs propres troupes dans une armée de défense européenne (Grin 2022). Après l'élargissement de l'UE vers l'est, avec l'adhésion de 10 États en 2004, l'euphorie de l'élargissement a rapidement fait place à la lassitude. Le projet de constitution commune a échoué.

Au sein de l'UE il y a une paix depuis 80 ans, une période jamais vue avant. On a créé un marché avec 450 millions de consommateurs et la liberté de mouvement le rendrait possible à 17 millions de personnes de travailler sans souci dans un autre État membre. L'introduction d'une monnaie unique a permis d'égaliser les fluctuations des taux de change, d'améliorer la prévisibilité pour les entreprises et, par conséquent, d'attirer les investissements et d'assurer la prospérité économique. Derrière le dollar, l'euro est la deuxième monnaie la plus importante au monde et jouit d'une énorme confiance en raison de l'indépendance de la Banque Centrale Européenne (BCE) et de la forte puissance

économique de la zone euro. L'UE améliore concrètement la qualité de vie de ses citoyens en adoptant des règles dans des domaines tels que la protection de l'environnement, la sécurité au travail, l'agriculture et les droits de l'homme. On voit aussi que dans les pays membres où les gouvernements essaient de saper l'État de droit et la séparation des pouvoirs, c'est l'UE qui au moins essaie d'influencer ce processus et préserve des droits pour ces citoyennes. Cela montre que l'UE n'est pas seulement une prestataire de services pour les 27 pays, mais a un certain agenda et une certaine autonomie (Europäische Union 2025).

L'histoire de l'Europe montre que par le début, le processus d'intégration est suivi par le début une approche économique, bien que la motivation des hommes d'états comme Schuman, Adenauer et Monnet étaient politiques. La signification des leaders politiques prêts à utiliser leur capital politique pour l'intégration ne peut pas être surestimé. Il a souvent été décrit que l'Europe ne progressait qu'à travers les crises. Si cette thèse est vraie et que les crises sont peut-être généralement nécessaires pour que les États-nations dépassent leurs intérêts à court terme, on peut espérer le meilleur pour le Maghreb également. Voyons maintenant les avantages d'une intégration pour la région maghrébine.

4. Application au Maghreb

4.1. Les Atouts d'une Intégration Régionale au Maghreb

Le Maghreb est situé entre trois grandes régions géopolitiques du monde : l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe, ce qui lui fait un carrefour stratégique. Ce sont des États qui ne partagent pas le même système politique, ce qui les unifie, cependant, sont „la langue, la religion, l'identité culturelle arabo-berbère, un environnement géo-climatique et des expériences historiques comparables“ (Dihstelhoff et al. 2021). Au lieu de coopérer, les gouvernements des États préféreraient souvent la confrontation. La position stratégique était beaucoup moins un avantage qu'un désavantage qui l'a rendu possible que la région (ou aux

moins grandes parties) pouvaient être contrôlé par de grands empires du passé (e.g. la France, les Ottomans). L'idée d'une intégration régionale à l'espace maghrébine, comme montré avec Ibn Khaldoun est vieux, mais n'a jamais été réalisé. Voyons les potentiels avantages.

4.1.1. Au Niveau Économique

Le Fonds Monétaire International (FMI) constate que le commerce intrarégional au Maghreb est beaucoup moins significatif par rapport à ses échanges avec le reste du monde. Pendant que l'Europe à un taux de commerce intrarégional de 70%, l'Amérique du Nord de 54%, l'Asie de 51%, l'Amérique latine de 19% et l'Afrique de 16%, le chiffre pour le Maghreb s'élève à 5%. Le commerce entre l'Algérie et le Maroc est encore plus faible : Le Maroc exporte 0,48% de ses exportations vers l'Algérie, l'Algérie 2,9% de ses exports vers le Maroc (Pavia et al. 2022). Ces échanges qui existent sont dominés par quelques exportations des biens comme le gaz et le pétrole de l'Algérie vers le Maroc et la Tunisie, de fer, acier, et vêtements du Maroc et Tunisie vers l'Algérie et d'huile de la Tunisie vers la Libye. (Kireyev et al. 2019). Cela indique un grand potentiel que l'intégration économique pourrait avoir pour la région. Si on prend seulement le Maroc et l'Algérie, la Banque Mondiale (BM) estime qu'ils pourraient avoir eu deux fois plus de croissance dans les dernières années par une intégration économique (Mezran et al. 2022). C'est évident qu'on ne peut pas se limiter à ses deux pays, mais il faut attester qu'en commun, ils représentent trois quarts de la population et deux tiers du PIB de la région (World Bank 2010). On pourrait conclure alors que leur importance, leurs relations bilatérales sont encore plus importantes pour le Maghreb que le couple Franco-Allemand pour l'Europe.

Aujourd'hui, aucun des pays du Maghreb n'a un partenaire commercial important parmi ses voisins ; tous entretiennent de meilleures relations avec des pays tiers qu'avec le Maghreb. Plus que 50% de commerce se déroule avec l'Europe, pour des liens historiques, mais aussi des efforts des pays individuel de li-

béraliser ses échanges avec l'Europe. Mais aussi la Chine intensifie ses relations économiques avec le Maghreb ; en 2016 les exportations de la Chine vers le Maghreb s'élèvent à 14 milliards de dollars par rapport à 5 milliards une décennie avant. De l'autre côté, elle devient un marché des exportations très important pour le Maghreb, ce qui rend l'intégration régionale moins prioritaire (Kireyev et al. 2019).

D'après les chiffres du FMI la croissance économique devrait être supérieure d'un pour cent, le taux d'emploi 1,2% et le commerce intrarégional 33% à ce qu'elle est actuellement si les États arriveraient à s'intégrer (Kireyev et al. 2019). Cette croissance estimée s'explique par une variété des facteurs :

D'abord, on peut attester que le profil économique des pays maghrébins est très divers. L'Algérie est la plus grande économie de la région et fortement dépendant de l'exportation du gaz et pétrole. Le Maroc représente la deuxième plus grande économie qui est en plus très diversifiée avec une production des biens agricoles, voitures, l'engrais et un secteur bancaire vibrant. La Mauritanie est un important producteur du fer, du minéral et de pêche, la Libye est un véritable exportateur de pétrole et de gaz et la Tunisie produit et exporte des biens électroniques, équipement, d'huile d'olive et des vêtements. En plus, le Maroc et la Tunisie sont des destinations touristiques et disposent d'une industrie manufacturière. La consommation intramaghrébine des biens, mais aussi des services (comme le tourisme) représente aussi une grande chance pour une croissance par se gagner mutuellement comme consommateur des biens et services maghrébins (Kireyev et al. 2019). Au lieu de cela, la frontière terrestre entre l'Algérie et le Maroc reste fermé depuis des décennies, ce qui présente une grande incitation pour l'économie informelle (Pavia et al. 2022).

Dans une union des pays spécialisé sur les mêmes produits la compétition peut presser des entreprises et quelques entre eux ne vont pas demeurer. Dans le cas maghrébin par contre, une union entre des pays aux spécialisations complémentaires est très favorable parce que cela ne crée pas la même pression

(Butorina and Borko 2022). L'Algérie dispose de ressources dont le Maroc a besoin (Pavia et al. 2022). À l'exception de l'Algérie et la Libye, la diversité des économies est évidente. Pour ces deux pays-là, il faut quand même évoquer que l'intégration régionale ne porterait pas atteinte à ses exportations des ressources primaires vers le reste du monde. En outre, il s'avérera que ce sont justement les économies des États rivaux que sont l'Algérie et le Maroc qui sont complémentaires et qui pourraient créer de nombreuses synergies grâce à des coopérations.

Un autre aspect qui explique la croissance envisagée s'explique par la taille du marché. Avec environ 100 millions de consommateurs, un PIB de 360 billions de dollar en 2017 une union maghrébine deviendrait comparable à L'Afrique du Sud, les Émirats arabes unies ou la Norvège. Cela les donnerait une plus grande capacité à négocier des accords au lieu de négocier de la manière bilatérale comme on fait actuellement. L'UE, par exemple, fait des accords bilatéraux avec ce pays-là des différentes intensités, notamment dans le cadre du lancement de sa politique de voisinage en 2004 (European Parliament 2024). Dans les négociations pour une Zone de libre-échange continentale africaine, la plupart des pays africains était représenté par son bloc respectif pendant que les pays maghrébins ont négocié chacun pour soi (Kireyev et al. 2019). Ce n'est pas difficile à imaginer que leur position dans les négociations était plus faible par rapport à la position d'une Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui représente plus que 300 millions d'habitants. Même en cas d'un conflit de commerce, un bloc aurait plus de puissance et plus de résilience par rapport à une approche individuelle des pays. En plus, ce marché sera beaucoup plus intéressant pour des investissements directs étrangers (Kireyev et al. 2019). C'est parce qu'un grand marché implique un grand nombre des consommateurs, le potentiel d'une économie d'échelle, l'accès aux travailleurs et des règles communs, ce qui donne une grande sécurité pour l'investissement. L'économie d'échelle permet aux entreprises produisant pour un grand marché de réduire leurs coûts grâce à la technologie, au savoir-faire ou à

de meilleurs prix d'achat dus aux volumes élevés. L'accès aux travailleurs reflète les grandes chances qu'une migration intramaghrébine pourrait avoir. La part des migrants s'élève à 1% aujourd'hui et seulement 0,5% entre les travailleurs. La région est beaucoup plus une région d'émigration qu'une région d'immigration, avec une forte émigration vers des marchés plutôt matures comme celui de l'Europe. Les obstacles à la migration, tels que le manque de possibilités d'emploi, les problèmes d'obtention d'un titre de séjour permanent et souvent même la nécessité d'obtenir un visa, freinent encore le développement économique (Kireyev et al. 2019).

L'intégration régionale apporterait aussi que les entreprises maghrébines peuvent créer des chaînes de valeur et chaînes d'approvisionnement régionales, ce qui n'est pas seulement lucrative par rapport à la production à l'étranger, mais cela rendrait la région encore plus attrayante pour les investissements de l'étranger (Kireyev et al. 2019). Mais cela requerrait aussi des investissements dans l'infrastructure et la logistique. Il y a quatre moyens de transport pour apporter des biens d'un lieu à un autre : la mer, l'air, la route et le rail. Le transport maritime est le seul moyen qui se soit bien développé pendant que les autres auraient besoin d'une extension et amélioration. Même le transport maritime est inefficace de la façon que chaque pays entretient l'infrastructure des ports servant le commerce avec l'Europe durant que les intérêts des échanges régionaux sont considérés secondaires (Kireyev et al. 2019). Des connexions maritimes entre les pays maghrébins du coup sont rares et l'aerospace algérien reste fermé pour les avions marocains depuis 2021, donc même la deuxième option est cassée (Pavia et al. 2022). Cette orientation se reflète aussi dans des barrières douanières, qui sont en gros moins significative en échange avec des partenaires non régionaux comme l'UE (~ 5%), les États-Unis (~ 4%) ou la Chine (~ 10%). On estime que par l'accord sur l'établissement de la Grande Zone Arabe de Libre-Échange (GZALE) en 1997 (The Economic and Social Council of the Arab League 1997) les pays arabes pouvaient en fait réduire les

barrières, mais on estime que dans toute la région du MENA les Coûts commerciaux s'élèvent à 20-40% du prix final d'un produit non-pétrole (Rouis and Tabor 2013).

Les entreprises maghrébines pourraient beaucoup mieux s'intégrer dans les chaînes de production globale parce que les biens et composants sont permis à circuler entre les pays (Kireyev et al. 2019). Dans une recherche fondée sur des données de panel de 1995 et 2019, (Rajab, Zouheir, and Jameleddine 2022) ont montré les effets positive des investissements extérieurs directs, capital humains et l'ouverture commerciale sont des sources de la croissance économique au Maghreb.

On voit bien qu'il n'y a presque aucun secteur d'économie où l'intégration ou bien la coopération économique marche. Même dans le secteur financier, on ne trouve quasiment pas une institution qui est active dans plusieurs pays maghrébains. Cela devient encore plus intéressant en raison du fait que le Maroc a un secteur financier vibrant avec des banques marocaines présentes dans 22 pays africaines, notamment en Afrique subsaharienne (Kireyev et al. 2019). Le choix des pays n'est pas un hasard, apparemment, il y a des raisons pour laquelle les banques marocaines ne sont pas en expansion sur les marchés le plus proche.

À cela s'ajoute une composante géoéconomique, comme l'a dit Monsieur Ayadi. La Méditerranée est au cœur de routes maritimes qui sont importantes pour l'ensemble du commerce mondial. 25% du commerce maritime mondial se déroule entre le canal de Suez et Gibraltar, ce qui rend la stabilité et la coopération dans la région du Maghreb encore plus importantes. Le même s'applique pour les câbles sous-marins (Ayadi 2025). Cela est bien évidemment directement lié avec les questions sécuritaires, dont on va discuter dans ce qui suit.

4.1.2. Au Niveau Politique et Sécuritaire

Ici, on pourrait aussi arguer qu'il ne fallait pas une intégration régionale, mais une coopération intergouvernementale suffirait. Il faut les évoquer quand même

parce qu'une intégration régionale, même si elle est basée sur l'économie, améliorera forcément des relations des pays et donc pourrait à long terme apporter à une coopération et intégration dans d'autres secteurs. Il y aurait plein des secteurs pour une coopération :

L'intégration économique avec mettre en place des politiques contre le chômage n'aiderait pas seulement l'économie formelle, mais réduirait aussi les activités informelles (European Commission 2012). Celle-ci pose un véritable problème à la région est souvent liée aux questions sécuritaires. Narcotiques de l'Amérique du Sud sont une source de revenu significative pour les contrebandiers dans les pays maghrébins et le manque de collaboration facilite leurs activités considérablement. Les forces de sécurité locale ne sont pas en mesure de faire face aux défis (Pavia et al. 2022). En plus, depuis le renversement de Kadhafi la région sahélienne est devenu un foyer d'instabilité qui exigerait une coopération. La circulation des armes illégales et les drogues sur cette espace-là est notable. La non-intégration freine et complique la lutte contre le terrorisme, qui occupe les États maghrébins notamment dans le sud vers le sahel. En plus il y a l'immigration clandestine, parce que l'Afrique du Nord est devenu une espace de transfert pour tous les africains qui veulent aller en Europe, et le human trafficking qui a le potentiel de déstabiliser les pays maghrébins (Pavia et al. 2022). Bien que le Maroc et l'Algérie ne l'admettraient pas, il y a un certain degré de coopération, particulièrement dans la lutte contre l'État islamique (Lounnas and Messari 2018). Ce sont des dangers dont les États sont conscients et où ils ont mis en place des politiques nationales pour en faire face – particulièrement par la construction des murs. Cela a créé une certaine résistance dans la population et en 2018 même une campagne dans les réseaux sociaux demandant la réouverture (Lounnas and Messari 2018). Cela pourrait indiquer que la population ne soutient pas vraiment cette politique de séparation et qu'elle souhaite en réalité suivre l'exemple de l'intégration européenne, y compris le droit de voyager librement. Les avantages de cette dernière ont déjà été expliqués d'un point de vue économique, mais ils auraient également une valeur directe pour la population.

L'histoire de l'Europe a montré que l'intégration peut être un moyen de résoudre ou bien égaliser les conflits territoriaux, tout d'abord l'Alsace et la Lorraine. Si on prend seulement les deux derniers siècles, c'est un territoire qui était cédé par la France à l'Allemagne après la défaite en 1871 dans la guerre Franco-Allemand, puis recédé à la France après la capitulation de l'Allemagne dans la Première Guerre mondiale, puis incorporé par la troisième Reich en 1945 avant d'être rapatrié à la France en 1945 (Britannica 2025). Il est difficile à estimer combien des personnes sont mort seulement pour cette question, mais on parle de mille cents. Aujourd'hui, on croise le Rhin avec le tram. La même chose pourrait être possible pour la région de Tindouf et Béchar.

Sur l'île irlandaise l'adhésion de la république d'Irlande et la Grande-Bretagne a facilité le processus de paix entre les unionistes dans le nord et les républicains dans le reste de l'île et minoritairement dans le nord. L'UE a accompagné le processus menant au premier accord anglo-irlandais en 1985 et a contribué de manière décisive à une solution pragmatique du conflit, au plus tard avec l'introduction du marché intérieur en 1993 et la suppression des contrôles douaniers à la frontière qui traverse l'île (Muireann 2023). Ce n'est pas sans raison que l'on s'est inquiété, après le Brexit, de voir ce conflit se rallumer et donc l'UE et la Grande-Bretagne ont mis beaucoup d'effort de négocier le protocole d'Irlande du Nord, qui prévoit un statut spécial pour le nord de l'île.

Ce sont justement deux exemples qui montrent comment l'intégration régionale a concrètement aidé à résoudre des conflits territoriaux. Si on pense au Sahara occidental ou la région de Tindouf et Béchar, on pourrait imaginer que ce n'est pas seulement possible en Europe.

4.1.3. Au Niveau Culturel

Il ne faut pas oublier que le peuple de la région partage en grandes parties la même langue, la même religion et une histoire de colonialisme et oppression (française dans le cas tunisien, marocain, algérien et mauritanien, et italienne

dans le cas libyen) (Lounnas and Messari 2018). Ce sont les anciens colonisateurs qui ont tracé les frontières sans tenir compte de la population et de sa structure. Comme on va voir dans les prochains chapitres, c'est un fait qui a des répercussions jusqu'à aujourd'hui et qui cause toujours des tensions.

Le fait qu'il existe une homogénéité relativement grande au sein de la population. L'Algérie et le Maroc en particulier sont marqués par la culture arabe et amazigh, qui joue un rôle moins important dans les autres pays. Mais ce fait rend d'autant plus étonnant le fait que ces pays soient toujours en conflit.

De manière générale, cette distinction entre amazigh et arabe ne doit pas faire oublier que la majorité de la population maghrébine parle la même langue, l'arabe. À l'exception de la population libyenne, une grande partie de la population et surtout les responsables politiques sont en mesure de communiquer dans une deuxième langue, le français. Cela suffit à créer de meilleures conditions pour une coopération approfondie et efficace que ce n'est le cas en Europe et ses 24 langues officielles. En outre, plus de 90% des musulmans sont des adeptes de l'islam sunnite. La liberté de circulation a déjà été mentionnée dans cet article et ses avantages d'un point de vue économique ont été expliqués. Cependant, cette grande similitude culturelle et linguistique des populations suggère que les gens feraient également usage de l'ouverture des frontières sur une base individuelle, sans être freinés par des barrières linguistiques ou autres.

4.1.4. Au Niveau Écologique

Le changement du climat pose un autre véritable défi à la région. Les estimations les plus récentes indiquent que le Maroc, l'Algérie et la Tunisie deviendront du global hot spots jusqu'à la fin du vingt et unième siècle (World Bank 2017). Cela aggravera non seulement les pénuries d'eau, mais aussi la fréquence des sécheresses. Les secteurs de l'eau, la nourriture et énergie sont fortement interconnectés et fragile. Des petits changements peuvent affecter tous les secteurs et notamment l'eau n'est pas une affaire nationale. Cela pose

un véritable problème à certains secteurs clé de l'économie maghrébine comme l'agriculture, tourisme et prix alimentaire.

La pluie était déjà peu dans le Maghreb et en raison du réchauffement climatique cela va diminuer encore plus (Meddi and Eslamian 2021). Dans toute la région du MENA, autour de 60% de la population vivent déjà dans des régions avec une haute ou très hauts stress des eaux de surface, beaucoup plus par rapport à la moyenne globale de 35%. Par exemple, Libye est dépendant de l'eau souterraine à presque 100 % parce qu'il n'y a pas assez d'eau de surface pendant que l'Algérie et le Maroc seulement à 20-30 % et la Tunisie 60%. Le reste vient soit de l'étranger, soit est l'eau de surface. Une diminution de l'eau de surface va avoir un grand impact notamment sur le Maroc, mais aussi des effets importants sur la Tunisie et l'Algérie (World Bank 2017). Cela fera des importations de l'eau plus importante ou bien l'utilisation de l'eau souterraine. Or, les grands réservoirs d'eau souterraine s'étendent généralement sur plusieurs pays et nécessitent donc une utilisation et une surveillance communes, aussi durables que possible.

Il faut évoquer qu'une partie du problème, c'est que dans la région MENA il y a un grand gaspillage de l'eau et l'utilisation est plus élevé par rapport à ce qui serait durable (World Bank 2017). Malheureusement, c'est une statistique pour toute la région du MENA comptant les pays riches du golfe aussi. On pourrait présumer que le gaspillage dans le Maghreb est moins élevé par rapport à ça. En tout cas, là aussi, une coopération plus profonde pourrait aider à l'utilisation durable.

La hausse des températures et l'aggravation de la pénurie d'eau et tout le réchauffement climatique s'accompagneront d'une augmentation du nombre et de l'intensité des sécheresses (World Bank 2017). Par rapport à une autre catastrophe naturel comme une inondation, qui se passe directement et va avoir des conséquences immédiates, la sécheresse se développe lentement et s'aggrave avec le temps, ce qui la fait moins prédictible (Treguer et al. 2018). L'agriculture compte dans toute la région parmi les secteurs les plus importants, seulement

au Maroc, elle représente autour de 15% du PIB, 23% des exportations et est avec environ 30 % des travailleurs du Maroc le secteur le plus important (Treguer et al. 2018). La banque mondiale calcule les perds économiques en raison de l'eau et sanitation en 2010 pour la Libye à 5%, l'Algérie et la Tunisie à une pour cent et le Maroc à 0,5% (World Bank 2017). Cela montre que des répercussions sont déjà là et vont s'aggraver à l'avenir. Si les gouvernements ne sont pas en mesure de satisfaire l'approvisionnement de base de l'eau et gérer les risques posés par l'eau, au long terme, cela va avoir un impact social et pourrait conduire à une instabilité politique et dislocation économique. L'intégration et coopération pourraient faciliter la création d'une stratégie commune pour faire face aux défis, notamment par l'établissement des accords sur l'utilisation de l'eau.

Bien évidemment, chaque pays pourrait prendre des mesures lui-même. Cependant, il faudrait une stratégie d'adaptation qui est mise en place de tous les pays du Maghreb, afin d'être efficace (Ayadi 2025).

4.2. Les Tentatives d'Intégration

Dire que les pays du Maghreb ne se sont jamais souciés d'intégration, qu'elle soit politique ou économique, ne correspondrait pas à la réalité. Bien au contraire, il y a eu et il y a encore de nombreuses tentatives d'intégration, dont certaines ont englobé les cinq États, comme l'UMA, et d'autres seulement certains d'entre eux. D'une manière générale, les relations entre les pays ne sont pas toutes aussi bonnes ou aussi mauvaises les unes que les autres. Certains États ont une coopération qui fonctionne, même si les données économiques et la faiblesse des échanges commerciaux sont malgré tout un signe évident de potentiels inexploités. D'autre part, certaines relations sont si tendues qu'elles entravent et rendent de facto impossible tout progrès dans le processus d'intégration. Dans ce chapitre, il est question des tentatives concrètes d'intégration et de coopération depuis la phase tardive du colonialisme. Lorsque l'Algérie a

mené sa guerre d'indépendance, les autres États étaient déjà libres et largement soutenus par leurs voisins maghrébins. Mais avec l'indépendance, les relations allaient très vite entrer dans une nouvelle phase. Il s'en est ensuivi des décennies au cours desquelles, entre les conflits, on a tout de même pris de nouvelles initiatives avec des visions politiques sur les processus d'unification et d'intégration.

4.2.1. Jusqu'à la Fin du Colonialisme

Dans les années 1950 et 1960 les pays maghrébins ont gagné l'indépendance un après l'autre. La Libye, le seul pays colonisé par l'Italie, est devenu indépendant en 1951. En 1956, suivent le Maroc et la Tunisie, 1960 la Mauritanie, mettant le temps du protectorat français à sa fin. D'un point de vue français, ces indépendances étaient nécessaires pour d'écraser la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, qui était à ce moment-là ne pas seulement un protectorat, mais il a fait partie intégrale de la France métropolitaine (Willis 2014). On aurait pu estimer que ce temps la crée des tensions entre les pays résistant à la France et que chaque pays se focalise uniquement sur sa propre lutte. En ce qui concerne le Maroc, Tanger au Nord, Sidi Ifni et Tarfaya dans le sud n'étaient pas encore restitués et donc il était donc nécessaire d'avoir un certain degré de coopération (Willis 2014). Pourtant, en réalité, c'est le contraire qui s'est passé. Dans les mouvements indépendantistes, il y a eu une grande solidarité, particulièrement entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Avec une expérience de suppression commune, les pays étaient unifiés dans la lutte contre la France. Même quand le Maroc a déjà attendu son indépendance et la France essayait de convaincre le roi marocain d'arrêter son soutien à l'Algérie, le Maroc est resté solidaire avec son pays voisin. Au lieu d'accepter l'offre de la France, qui consistait à accorder à la famille royale marocaine des territoires qui étaient à l'époque sous contrôle algérien (et donc français), mais qui étaient historiquement revendiqués par le Maroc, le roi a conclu un accord, mais pas par écrit, avec les dirigeants du mouvement indépendantiste algérien. Ce contrat stipulait que les litiges frontaliers concernant les territoires Tindouf et Béchar ainsi que au Sahara

occidental ne seraient discutés qu'après l'indépendance (Pavia et al. 2022). En outre, le soutien marocain à la lutte pour l'indépendance s'est poursuivi dans son intégralité ; Pas seulement que des milliers de réfugiés algériens ont été permis de fuir vers le Maroc, mais le Maroc et la Tunisie ont aussi provisionné des bases militaires pour les combattants du Front de Libération Nationale (FLN) (Lounnas and Messari 2018). En même temps, on ne peut guère dire que tous était bien et les mouvements indépendantistes étaient tout à fait alignés. La décision de la France d'accorder l'indépendance à un nouvel État, la Mauritanie, au lieu d'octroyer le territoire au Maroc, a été fortement critiquée du côté marocain. Le souverain marocain persistait ses projets de Grand Maroc. Cela a également conduit le Maroc à ne reconnaître l'État qu'en 1969 et à révoquer ainsi ses prétentions sur le territoire (Willis 2014).

Non seulement les différents États se sont soutenus dans l'obtention de l'indépendance, mais il y avait aussi une conscience des points communs, d'un Maghreb commun : Similaire aux « jeunes turcs » de l'empire ottoman, l'Afrique du Nord était témoin à la création des mouvements « jeunes tunisiens » (1907), « jeunes algériens » (1914) et « jeunes marocains » (1919) qui se sont rassemblé à Genève pour demander l'indépendance des trois États et la création d'une République d'Afrique du Nord. Le Néo-Destour tunisien, le Parti du peuple algérien et le Parti de l'Istiqlal marocain ne sont pas allés aussi loin lors de leur rencontre en 1947. Ils ont au moins décidé de mettre en place un bureau commun pour coordonner les luttes contre l'ennemi commun et colonisateur, la France. Plus tard, une véritable collaboration s'installe même entre le FLN algérien et l'armée de libération marocaine (Lounnas and Messari 2018). En 1958, la première Congrès de l'Unité maghrébine a eu lieu à Tanger au Maroc (Baghdadi, Karray, and Zaki 2021). Pourtant, à ce moment-là le Maghreb n'a pas inclus la Mauritanie et la Libye. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie s'engagent à atteindre trois objectifs : L'indépendance de l'Algérie, la liquidation des séquelles du colonialisme et enfin l'unité de l'Afrique du Nord. Le délégué marocain, Monsieur Ralaekedj, prononçait dans son discours que le but de cette conférence est "de faire passer dans la réalité concrète une unité qui existe déjà" (Présidence du

Conseil S.D.E.C.E. 1958). Il n'a pas précisé à ce stade en quoi consistait cette unité. Mais les aspirations communes des mouvements indépendantistes y sont certainement pour quelque chose.

Même si les mouvements étaient très différents – réformistes en Tunisie, conservateurs au Maroc et radicaux en Algérie – ils étaient tous fondés sur une identité commune, à laquelle l'islam a également contribué vis-à-vis les tentatives de la France de diviser les musulmans (Willis 2014).

Malheureusement, directement après l'indépendance de l'Algérie en 1962, les relations des États se sont visiblement détériorées : Les litiges frontaliers, les conflits armés, les luttes pour une position dominante et les différences dans les systèmes politiques ont rendu impossible un processus d'intégration. Il est donc d'autant plus étonnant qu'il n'ait pas fallu longtemps pour que la première tentative d'intégration soit faite.

4.2.2. Le Comité Permanent Consultatif Maghrébin (CPCM)

Déjà en 1964, plus exactement le 1^{er} octobre 1964 à Tunis, les ministres de l'économie des pays maghrébins se sont réunis pour envisager un processus de coopération économique et donc ont mis en place le CPCM. C'était d'autant plus surprenant que l'Algérie et le Maroc venaient tout juste de régler la « guerre des Sables ». De plus, comme les autres pays du Maghreb, ils étaient occupés à construire leurs États-nations – et un processus d'intégration supranationale semblait encore loin (Mahmah 2022).

Le Comité est lancé avec trois buts principaux : « 1/ développer les échanges horizontaux par l'harmonisation des politiques douanières. 2/ harmoniser les politiques des pays membres dans les domaines de l'industrie, des mines, de l'énergie, des transports et des télécommunications. 3/ coordonner les positions des différents pays à l'égard de l'Europe. » (Kerdoun 2014). Pourtant, ça n'a pas pris beaucoup de temps jusqu'à, c'est devenu évident que le Comité ne sera pas en mesure de satisfaire ses objectifs. On a instauré le comité, mais n'était pas capable de fixer le siège avant 1966. Le comité ne disposait ni d'une

charte, ni d'un règlement intérieur. Mais le problème avant tout était son caractère consultatif : Souvent, les recommandations n'ont pas été prises en compte (Mahmah 2022). On est parti avec de grandes ambitions : Déjà en 1962 et 1963, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et la Libye ont signé plus que 40 accords bilatéraux, mais ce qui a manqué était le caractère unitaire. Même dans le temps de Comité 90 % des accords avaient un caractère bilatéral. Le comité avait envisagé de résoudre ce problème et encourager les États maghrébins d'intensifier la coopération d'une manière multilatérale (Mahmah 2022).

Dès 1970, l'euphorie s'estompe : La Libye s'est retirée du comité après l'échec de la tentative de création d'un État tuniso-libyen l'année précédente. En 1975, peu après l'adhésion de la Mauritanie au comité, l'occupation du Sahara occidental par le Maroc a définitivement sonné le glas de cette plate-forme. S'ensuit une décennie de tensions diplomatiques, notamment entre le Maroc et l'Algérie (Guechi 2002). Enfin, on peut conclure que le CPCM n'a pas atteint ses objectifs. Cependant, l'expérience et le mis en place du premier forum maghrébin était primordial pour la fondation d'une plateforme plus institutionnalisée qui se crée quelques années après et qui existe jusqu'à aujourd'hui : L'UMA. Mais avant d'en arriver à sa création, les pays du Maghreb ont tenté d'autres formes de coopération et d'unification.

4.2.3. Tentatives d'Unions d'États et le Jeu des Équilibres au Maghreb

Bien que les tentatives d'une intégration régionale multilatérale n'étaient pas parvenues à ses objectifs, l'idée d'unité et même d'un État unitaire étaient existantes et notamment liées à l'homme de pouvoir libyen : Mouammar Kadhafi. Plusieurs fois que la Libye essayait de s'unir avec un autre pays maghrébin : Tout d'abord en 1974, quelques années après Kadhafi avait pris le pouvoir, la Libye et la Tunisie de Bourguiba lancent une union Tunisie-libyenne qui est classifiée « l'union mort-née » par des chercheurs (Guechi 2002). Pour Kadhafi, la mise en place d'une union peut être considéré comme l'application de son

discours pan-maghrébin pendant que Bourguiba était peut-être attiré par les ressources et l'espace de la Libye. La tentative était ambitieuse et a échoué la même année, ce qui a provoqué des véritables tensions entre les deux pays qui cumulaient dans l'expulsion des travailleurs tunisiens de Libye et une rupture des relations diplomatiques en 1985. Mais avec l'arrivée au pouvoir de Ben Ali en 1987, les relations se sont très vite détendues (Willis 2014).

Quelques années après, en 1984, c'était à nouveau la Libye de Kadhafi qui a essayé de créer une union, cette-fois ci avec le Maroc d'Hassan II. Mais aussi l'Union Arabe Africaine (UAA), instauré par le traité d'union d'Oujda en août 1984 (Guechi 2002). On peut estimer que cette alliance était fondé sur l'idée de contrebalancer l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, qui ont signé un « traité d'amitié, de fraternité et de concorde » en 1983. L'UAA a éclaté en 1986, après que Rabat ait reçu le Premier ministre israélien Peres, devenant ainsi insupportable pour la Libye. Néanmoins, les tentatives de l'Algérie d'inclure la Libye dans le traité d'amitié et d'isoler ainsi définitivement le Maroc sont restées vaines. La Tunisie a également continué à faire pression pour un Maghreb commun sans exclusion d'un pays (Daoud n.d.). Finalement, grâce à l'initiative de l'Arabie-Saoudite en 1988 les relations entre l'Algérie et le Maroc sont rétablies basées sur leur volonté commune de dédramatiser l'affaire du Sahara occidentale. En plus, après la transition de pouvoir en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali il y a un rapprochement avec la Libye (Guechi 2002). Le temps des blocs semblait passé – et le temps prêt pour une tentative d'intégration plus rigoureuse.

4.2.4. L'Union du Maghreb Arabe (L'UMA)

Après quelques décennies de relations mouvementées, un pas de géant a été franchi en 1989 avec la création de l'UMA. Avec sa création, la réalisation du rêve maghrébin semblait devenir une réalité, selon l'expression de Taieb Baccouche. L'ancien secrétaire général de l'UMA, qui a pris sa retraite en juillet 2024 après huit ans à ce poste, a été interrogé à l'occasion de ce travail de master. Malheureusement, l'interview n'a pas été diffusée avant la publication (Baccouche 2025). L'UMA regroupe les cinq pays maghrébains dans une Union

et peut-être considéré comme la tentative la plus ambitieuse et la plus idéaliste d'un processus d'intégration régionale. Elle est fondée en février 1989 par la signature du traité constitutif à Marrakech au Maroc (Lounnas and Messari 2018). Sans travail préparatoire, cette création aurait été impossible, les futurs États membres sortant d'une période de tensions : Outre la guerre des sables, le conflit toujours en cours au Sahara occidental et les rivalités politiques ont également joué un rôle, qui sera abordé dans un chapitre ultérieur. En 1988, il y avait le premier sommet maghrébin regroupant les cinq pays pour discuter le lancement d'une Union économique, puis il y avait une deuxième rencontre pour l'instauration de la Haute Commission du Maghreb (Baghdadi, Karray, and Zaki 2021). Cette rencontre a abouti huit mois plus tard à la création de l'UMA (Willis 2014).

Par le début, l'objectif principal de l'UMA était l'implémentation d'un marché commun et la facilitation des échanges entre les pays (Lounnas and Messari 2018). Si on fait abstraction de la situation économique difficile dans laquelle se trouvaient les États à cette époque, il est difficile d'expliquer pourquoi les chefs d'État et de gouvernement étaient soudainement prêts à entreprendre des projets d'intégration. Les chocs pétroliers, les sécheresses et les invasions de criquets ont mis les responsables sous pression économique pour atteindre une nouvelle compétitivité. En plus, l'adhésion du Portugal et de l'Espagne à l'UE, qui étaient auparavant les principaux concurrents des pays du Maghreb pour les produits agricoles sur le marché européen, a également entraîné une perte d'importance de ces pays, qui ont été contraints d'améliorer leur propre position sur le marché en créant l'UMA (Willis 2014). Quelques chercheurs lisent la création de l'UMA même comme directe réaction sur la création du marché unique en Europe et donc une aggravation de la compétition économique (Schneider 2017).

Mais cela n'explique pas pourquoi, en plus de l'intégration économique, on a également visé une intégration politique. S'il ne s'était agit « que » de compétitivité, il n'aurait pas été nécessaire de s'engager tout de suite dans des objectifs aussi ambitieux. Aussi positifs que soient cet idéalisme et cette vision, selon

Monsieur Baccouche, ils auraient plutôt pu gêner à ce stade précoce du processus d'intégration : « Ils ont tous mis ensemble. L'économie, le social, le culturel, la politique, etc. à mon avis, c'était trop ambitieux et ils n'ont pas suivi l'approche européenne, qui a commencé par l'économie d'abord. Les six premiers pays de l'Union européenne ont mis l'accent au début sur le charbon et l'acier. Donc, je pense qu'il aurait pu être mieux valu commencer par l'économie. La politique peut venir après » (Baccouche 2025). Cette impression correspond également à une précédente ministre algérienne des Affaires étrangères qui a gagné l'impression que la Libye sous Kadhafi a poussé pour une unification politique immédiate, pendant que c'était l'Algérie et le Maroc dans une rare concorde qui ont favorisé une intégration économique avant tout (Lounnas and Messari 2018).

Au niveau économique, l'objectif de la création d'une Union douanière de l'Afrique du Nord jusqu'à 1995 et l'implémentation d'un marché commun dès que 2000 ne sont toujours pas réalisés (World Bank 2010).

D'autres font remarquer que la sécurité aussi jouait un rôle important. Ce n'est pas sans raison que l'article 14 du traité souligne le régime de sécurité collective dans la région et que les États sont interdits à mettre en place des activités ou lancer des organisations sur son territoire qui enfouie la sécurité ou intégrité territoriale ou bien le système politique d'un autre pays membre (Lemouden 2023).

Le contrat contient 19 articles qui adressent tous les différents secteurs de coopération :

De manière générale, on envisageait de « renforcer des liens de fraternité qui unissent les États Membres et leurs peuples les uns aux autres » (Treaty instituting the Arab Maghreb Union 1998), concrètement, on parle d'une harmonisation des politiques au niveau international avec une diplomatie commune, une défense commune, une politique culturelle commune qui se rendait compte des grandes similarités des pays maghrébins et l'intégration économique. La création de l'UMA se manifestait dans la construction des institutions maghrébines : l'instauration « d'un Conseil Présidentiel composé des Chefs d'État Membres »,

puis un Conseil des Ministres des Affaires Étrangères qui prépare les rencontres de l'autre conseil et un Comité composé par un membre de chaque gouvernement et qui est commissionné pour suivre les affaires de l'UMA. En outre le Conseil présidentiel a le droit de créer d'autres Commissions Ministérielles Spécialisées en cas de besoin et on crée un Conseil Consultatif composé par 10 membres de chaque État qui « donne son avis sur tout projet de décision que lui soumettent le Conseil Présidentiel » et une Instance Judiciaire. Enfin, la création du secrétariat général dont le secrétaire général est aussi le représentant de l'UMA et insigne la plus haute fonction au sein de l'Union (Treaty instituting the Arab Maghreb Union 1998).

Le traité lui-même n'est pas très long, ce qui permet en théorie aux chefs d'État et de gouvernement de décider de manière très flexible des processus qui seront effectivement abordés. En même temps, on pourrait y voir une faiblesse, car si le traité salue tout processus d'intégration, il faut lutter pour obtenir l'unanimité dans la mise en œuvre concrète de chaque projet. Les projets prévus étaient nombreux, notamment sur le plan économique. L'instauration d'une zone de libre-échange, réduction jusqu'à disparition de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires, un tarif douanier commun et un marché commun avec la libre circulation des biens, service, capitaux et travail (Baghdadi, Karray, and Zaki 2021). Même une monnaie commune avait été intentionnée, comme Taieb Baccouche a évoqué (Baccouche 2025). En outre, on avait l'idée formulée d'une manière plutôt générale de développer l'agriculture, l'industrie, la sécurité de la nutrition et toute d'autres façons de coopération (Hadili, Raab, and Wenzelburger 2016).

À l'étranger aussi, l'UMA a essayé de jouer un rôle. Elle a fait avancer l'Union de signer l'accord sur la GZALE en 1997. Cependant, les échanges entre les pays concernés restent limités bien qu'ils sont géographiquement proches. Ce n'est pas tout à fait facile d'élaborer pour quelles raisons cela n'a pas marché, mais un facteur très important est que les pays de l'UMA ont justement continué à signer des accords bilatéraux avantageux pour son propre pays, ce qui créait

en fait des frais supplémentaires en raison des régulations et standards divergentes. C'est prouvé par des études empiriques (Baghdadi, Karray, and Zaki 2021). Entre 1995 et 2009, la libéralisation du commerce pour laquelle l'UMA a poussé, n'a pas accru les exportations de la région, mais les importations. Le résultat sont des balances commerciales déficitaires (Hadili, Raab, and Wenzelburger 2016) D'après une estimation de 2021, l'Algérie impose un tarif de 19,5 % sur des autres pays du Maghreb, la Mauritanie 13,6 %, la Tunisie 0,3 % le Maroc 0,2 % et la Libye 0 %. Pour des importations des produits agricoles, l'Algérie demande 1,2 %, la Libye 3,9 %, le Maroc 10,8 %, la Tunisie 10,9 % et la Mauritanie 16,2 % (Baghdadi, Karray, and Zaki 2021). Les États n'ont pas transféré leur souveraineté au secteur de commerce vers l'Union. L'UMA en fait a négocié environ 30 accords multilatéraux, pourtant, il y a uniquement cinq où tous les cinq pays maghrébins participent et concernent notamment les produits industriels, l'échange des produits agricoles, l'investissement, éviter la double imposition et les normes phytosanitaires (Baghdadi, Karray, and Zaki 2021).

Peu après la création de l'UMA une mal-conception est devenue claire qui le rend extrêmement difficile d'avancer : D'abord, le Conseil présidentiel, dont la présidence tourne chaque six mois et qui représente l'autorité suprême de l'Union, est obligé à prendre des décisions à l'unanimité, ce qui équivalait de facto à un droit de veto pour chaque État membre et pour chaque projet individuel. Il est vrai qu'il en va de même en Europe et que cela conduit parfois à des blocages. Mais comme le Conseil est plutôt responsable des grandes orientations et que de nombreuses décisions sont prises par les Conseils des ministres à la double majorité (au moins 55% des États membres représentant 65% de la population), on y a trouvé une solution pratique que l'on attend encore au Maghreb.

Alors que cette partie du traité a été respectée de manière très stricte, il a suffi de quelques années, en 1994, pour que l'on renonce à tenir les réunions obligatoires et convenues du Conseil présidentiel tous les six mois. C'est aussi l'année où l'Algérie a fermé ses frontières pour le Maroc. Depuis cette année-là, il n'y a plus eu de réunion officielle avec les cinq chefs d'État et même la dernière

réunion des hauts fonctionnaires politiques des cinq pays a eu lieu en 2008 (Liga 2023). Jusqu'à présent, le Conseil ne s'est réuni que six fois (Willis 2014). Cela montre déjà que la période de rapprochement restait très courte. Le Maroc n'y voulait plus participer parce qu'il a accusé l'Algérie de continuer son soutien pour le front Polisario en Sahara occidental. La Libye sous Colonel Kadhafi une fois, elle a refusé la présidence du Conseil en tant que pour protester contre le manque de soutien de la part des autres pays du Maghreb concernant les sanctions internationales imposées à la Libye. La Mauritanie est tombée en disgrâce, notamment auprès de l'Algérie et de la Libye, lorsqu'elle a été le troisième État arabe, après la Jordanie et l'Égypte, à reconnaître Israël comme État en 1999 (Willis 2014). Même si les relations diplomatiques ont été rompues au début du conflit de Gaza en 2009, l'établissement de ces relations a provoqué quelques remous à l'époque. Il s'avère que même si les tensions entre le Maroc et l'Algérie sont plus importantes, plus vastes et plus étendues, il y a eu et il y a encore d'autres aspects qui ont rendu encore plus difficile une bonne coopération basée sur la confiance.

En plus, les différents États étaient de temps en temps préoccupés par une instabilité politique intérieure qui n'a pas permis les autorités d'avancer dans le processus d'intégration. Un exemple, c'est la décennie noire en Algérie dans les années 1990 et donc peu après la création de l'UMA (Liga 2023). En 1992, L'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie suivent l'embargo des Nations Unies contre la Libye qui se sentait trahi et donc boycottait l'UMA et il a en fait refusé la présidence tournante du Conseil au nom de la Libye (World Bank 2010). Dans les années 2011 la Libye est tombée en guerre civile et donc n'était quasiment plus disponible pour avancer, pendant que la Tunisie a connu des transformations dans le système politique et social qui a compliqué la participation (Baghdadi, Karray, and Zaki 2021). Ça veut dire que durant ses 35 ans d'existence, il y avait trois de cinq pays déjà qui ont connu des grands changements systématiques et des troubles, ce qui a sûrement compliqué ce processus. Dans ces circonstances, il est impressionnant que l'UMA ait pu continuer à

exister. En 2007, l'Union maghrébine d'entrepreneurs était créé avec le but d'intensifier le partenariat économique privé. En 2008, l'Union maghrébine d'agriculteurs était fondé pour améliorer la coopération dans le secteur agricole aussi (Ben Yahia 2009).

En 2010, les cinq pays ont négocié l'établissement d'une zone de libre-échange maghrébin initié par les ministres de commerce. Cependant, l'accord n'a jamais été ratifié. En 2017, un an après Monsieur Baccouche a pris l'office comme secrétaire général, l'UMA a implémenté la banque maghrébine pour l'investissement et le commerce étranger avec un budget prévu à 500 millions de dollars également contribué par les cinq pays. Cette banque a pour objectif de promouvoir le commerce et l'investissement au sein de la région par déconstruire les barrières réglementaires et institutionnels qui freinent le développement d'un financement intramaghrébine (Kireyev et al. 2019).

Un aspect très intéressant, c'est le fait que jusqu'à aujourd'hui, l'UMA a connu cinq secrétaires généraux : Mohamed Amamou, Habib Boularès, Habib Ben Yahia, Taieb Baccouche et depuis le 1^{er} juin 2024 Monsieur Tarek Ben Salem. Ils sont sans exception des Tunisiens, ce qu'on pourrait soit interpréter comme la délégation tunisienne a été la première à se prononcer en faveur d'un candidat, ce qui peut être considéré soit comme un très bon travail de réseau de la part de la délégation tunisienne, soit comme le fait qu'il serait difficile de se mettre d'accord sur un autre candidat en raison des conflits qui opposent notamment l'Algérie et le Maroc. En 2024, à la fin du mandat du Secrétaire général Baccouche, le Maroc aurait souhaité désigner un candidat mauritanien, sachant qu'un candidat marocain propre ne pourrait pas faire l'affaire. Mais même pour cela, aucun compromis n'a été trouvé et c'est donc un Tunisien, Tarek Ben Salem, qui a de nouveau été nommé à la tête de l'Union (Zantour 2024).

Trente-cinq ans après sa création, il faut attester que l'UMA n'était pas en mesure de mettre en place les politiques et l'intégration comme prévu, Monsieur Baccouche en a été très claire. La plupart des chercheurs voient le conflit du Sahara occidental et les tensions entre l'Algérie et le Maroc comme raison principale pour l'échec. La théorie dit que les deux pays craignaient que l'autre va

utiliser l'Union pour cacher ses vraies ambitions de ne pas changer sa position au conflit (Willis 2014). Cependant, les anciens secrétaires généraux Monsieur Ben Yahia et M. Baccouche ont souligné que ce conflit-là existait déjà avant la création de l'UMA. D'après Ben Yahia, on a « appris à vivre avec lui » (Ben Yahia 2009). Monsieur Baccouche a soulevé la question comment la création de l'UMA a été possible. Après tout, le conflit autour du Sahara occidental a commencé en 1975, soit près de 15 ans auparavant (Baccouche 2025). Il est certain que la situation ne peut pas être attribuée à une seule cause et que d'autres éléments que le conflit du Sahara occidental peuvent jouer un rôle. Dans l'interview, il avance la thèse selon laquelle les différences entre l'Algérie et le Maroc sont certes centrales, mais que des puissances extérieures jouent également un rôle. Les États-Unis et l'Union européenne, en particulier, n'auraient par exemple qu'un intérêt limité à la réussite du processus d'intégration. Celui-ci pourrait finalement améliorer considérablement la position de négociation des pays du Maghreb par rapport aux négociations bilatérales avec des puissances économiques comme les États-Unis ou l'UE. Dans le cas de la Libye par exemple, chaque partie a des partenaires étrangers privilégiés qui peuvent acquérir les matières premières à des conditions avantageuses (Baccouche 2025).

Il y avait bien évidemment certains projets concrets comme le train maghrébin et la question d'immigration où Monsieur Baccouche a vu un avancement. Ce qui est probablement le plus remarquable, pourtant, c'est le fait qu'avec sa création, l'idée d'une unité maghrébine a paru possible (Baccouche 2025).

Là, Monsieur Ayadi a été vraiment d'accord et s'a montré aussi optimiste que l'avenir va changer des choses. Le fait qu'en juin 2024 un nouveau secrétaire général était nommé montre que l'Union a toujours une capacité d'action – Le siège, le secrétariat et les structures ne sont pas enterrés (Ayadi 2025). Enfin, l'Union est jusqu'à aujourd'hui la seule tentative d'intégration maghrébine qui incluse tous les cinq pays et qui avait par définition des objectifs très ambitieux. Après ça, il y avait beaucoup de tentatives d'intégration, voire unification de

quelques pays et de coopération au niveau international qu'on va analyser dans ce qui suit.

4.2.5. Coopération dans des Organisations Internationales

Outre les tentatives concrètes d'intégration, il vaut également la peine d'examiner comment la coopération des pays du Maghreb se présente et s'est présentée concrètement au niveau international, dans les organisations internationales. La coopération est le premier pas vers plus d'intégration et si des problèmes apparaissent déjà dans la coopération, cela aide à comprendre pourquoi les processus d'intégration ne fonctionnent pas correctement.

Par le début, la Ligue arabe avait comme but d'intensifier les relations entre ses pays membres et intervenir au plan diplomatique s'il y a une tension entre eux ou bien avec un pays tiers. La recherche de l'unité arabe – et pas seulement maghrébine – est également prévue dans les statuts. Comme tous les États arabes n'étaient pas encore indépendants au moment de la création de la Ligue, son action comportait par ailleurs une forte composante anticolonialiste (Rüdiger 1980). Mais c'est là qu'est apparue une première ligne de rupture : le Maroc n'a tout d'abord pas reconnu l'État indépendant de Mauritanie, car dans l'idéologie de l'Istiqlal et du roi, il faisait partie du « Grand Maroc », dont faisaient aussi partie des parties de l'Algérie et du Mali. Ce n'est qu'avec la reconnaissance officielle de l'indépendance de la Mauritanie en 1969 par le Maroc que l'adhésion du pays à la Ligue arabe et un rapprochement entre les pays ont été possibles.

Si l'on analyse les agissements des pays du Maghreb au sein de l'Organisation mondiale du commerce, on constate que, contrairement à d'autres régions, les États ne trouvent pas de ligne commune et ne sont donc pas représentés par l'UMA. Au lieu de cela, chaque pays négocie de son côté et les propositions communes sont rares. Par exemple, l'accord sur la création d'une zone de libre-échange continentale africaine n'a même pas été signé par tous les pays du Maghreb, car la Libye n'est pas membre à part entière de l'organisation (Kireyev et al. 2019).

Le projet qui Monsieur Baccouche lui-même a fortement poussé pendant son terme était l'intégration de l'UMA au sein de l'Union Africaine (UA). Bien qu'elle reconnût l'UMA comme une des huit communautés économiques régionales, l'UMA n'a pris aucune action sur le plan africain. Il y a donc vu un potentiel. Le secrétaire général a désigné un représentant, comme les autres sept en a déjà eu pour s'occuper de l'intégration économique du Maghreb sur le continent. Même après la fin de son tour, la représentante l'est encore (Baccouche 2025). Quand le Maroc rejoindrait cette organisation, c'était notamment pour changer sa position vis-à-vis le conflit du Sahara occidental, où l'Algérie a investi diplomatiquement beaucoup pour les Sahraouis. En 2023, l'Algérie et le Maroc ont posé leur candidature pour la présidence tournante. Même si la présidence de cette année était de toute façon prévue pour un pays d'Afrique du Nord, il est plutôt atypique et témoigne d'une rivalité que les pays concernés ne se mettent pas d'accord à l'avance (Crisis Group 2024).

En résumé, les pays du Maghreb ont déjà tenté de coopérer ou de s'intégrer de différentes manières, mais les ambitions n'ont pas toujours été au rendez-vous. L'idée d'une véritable union d'États, comme entre la Tunisie et la Libye, n'a jamais été poursuivie sur le continent européen, et les tentatives des États du Maghreb sont très intéressantes à cet égard. D'un autre côté, ces projets ont montré qu'après l'annonce d'objectifs généraux très vagues, il était malheureusement rare de parvenir à des solutions communes et concrètes. La prochaine partie se penchera donc sur les raisons précises qui ont empêché des accords plus stables.

4.3. Un Bilan plutôt Négatif

Cela fait plus de soixante ans que les pays du Maghreb ont accédé à l'indépendance. Dans ce temps-là, les dirigeants ont exhorté plusieurs tentatives d'intégration, mais il faut attester que, jusqu'à aujourd'hui, aucun entre eux a apporté le succès qui était prévu. Pour cela, il y a plusieurs raisons qu'on peut distinguer entre les raisons historiques et exogènes, par exemple les répercussions du colonialisme, puis des raisons indigènes, qui focalisent plutôt sur les actions concrètes qui sont mises en place depuis les indépendances.

4.3.1. Les Raisons Indigènes

4.3.1.1. Guerre des Sables

La « guerre des Sables » est un conflit militaire frontalier entre le Maroc et l'Algérie qui s'est déroulé en 1963. Après l'indépendance d'Algérie en 1962, les relations entre les deux grands pays du Maghreb se détériorent presque immédiatement. Très vite, les anciens alliés dans la lutte contre le colonisateur français sont devenus des adversaires, chacun préoccupé par la construction de son propre État et par les tracés frontaliers hérités du colonialisme. Le territoire concerné était à ce moment-là sous contrôle algérien, mais le Maroc a continué à le revendiquer. La frontière existante était encore tracée par les Français et attribuait certains territoires à l'Algérie, bien qu'ils fassent historiquement partie du Maroc. Il s'agissait d'une part d'une lutte de pouvoir entre les administrations coloniales de Rabat et d'Alger dans les années 1930 et 1940, mais aussi d'un intérêt stratégique de la France : comme l'indépendance du Maroc se profilait de plus en plus et que la France avait décidé de ne se séparer en aucun cas de l'Algérie, elle lui a attribué d'autres territoires (Willis 2014).

En 1960, alors que le colonialisme était encore à l'œuvre, le roi du Maroc, Hassan II, a obtenu du gouvernement provisoire algérien du FLN l'assurance que la question serait négociée après l'indépendance. Ainsi, les efforts de la France pour convaincre le Maroc d'arrêter de soutenir la lutte pour l'indépendance de

l'Algérie en lui assurant les territoires concernés ont pris fin. Après l'indépendance, quand le Maroc a enfin voulu en discuter, le côté algérien a annoncé que le frontalier existant serait permanent et l'État algérien n'a aucune intention de restituer le territoire au Maroc. Le président de la jeune république algérienne, Ahmed Ben Bella, a déclaré que son gouvernement ne se considérait pas lié par cet accord. Il affirmait que l'Algérie était « une et indivisible, de la borne 230 (à la frontière tunisienne) jusqu'à Tindouf » (Lounnas and Messari 2018) et donc ne va pas respecter les promesses que le gouvernement provisoire, qu'il a battu dans les luttes de pouvoir qui ont suivi l'indépendance, avait données à Hassan II (Willis 2014). En plus, son gouvernement référait à la charte de l'UA, dont tous les États africains ont déclaré l'accord d'accepter les frontaliers établis pendant l'ère coloniale, sauf si les deux parties ont accepté la modification. Pour le nouveau gouvernement algérien, l'accord de 1961 était donc un compromis nécessaire dans une situation tendue et sans aucune obligation légale (Lounnas and Messari 2018). Conséquemment, le Maroc l'a reconnu comme affront et a déployé des troupes aux frontières. Les premières actions militaires ont commencé à la fin de septembre 1963, pourtant, ce n'était pas encore une pleine guerre. Le 8 octobre, le roi du Maroc a envoyé un émissaire à Alger pour prévenir une escalade du conflit, mais sans résultat : Le conflit gonflait à une lutte armée à grande échelle durant un mois. Le 2 novembre, les parties du conflit ont négocié un cessez-le-feu avec l'Organisation de l'unité africaine, l'organisation prédécesseur de l'UA et sous médiation de l'empereur éthiopien Haile Selassie et le président malien Modibo Keita. Les troupes se sont repliées sur leur position statut ante bellum (Lounnas and Messari 2018). La guerre coûtait la vie de cents de morts aux deux côtés. En plus, et très important pour comprendre la relation entre ces deux pays, ce conflit a créé une ferveur patriotique chez les marocains et les algériens, ce qui a consolidé les deux nouveaux États et leurs régimes autoritaires (Crisis Group 2024).

Ça a pris jusqu'à 1969, que le conflit était finalement résolu. Sur le sommet d'Ir-fane entre Hassan II et le successeur de président Ben Bella, Houari Boume-diene, les deux chefs d'État se sont rapprochés et en 1972 ils ont signé un traité dont le Maroc a officiellement renoncé ses revendications territoriales pour Tindouf et Bechar. En contrepartie, le Maroc s'est assuré de plusieurs choses : Le soutien de l'Algérie aux revendications territoriales du Maroc au Sahara occidental, à l'époque encore sous contrôle colonial espagnol, l'exploitation commune de la mine de fer de Gara Djebilet, située du côté algérien de la frontière, et enfin la vente de gaz naturel algérien au Maroc à de meilleures conditions (Lounnas and Messari 2018).

Le plan pour la mine avait prévu la fondation d'une entreprise algéro-marocaine qui aurait commercialisé le fer via le port d'Agadir au Maroc. Pourtant, l'Algérie a finalement annoncé la création d'un complexe sidérurgique à l'ouest du pays et une voie ferrée qui le relie avec la mine. Cela impliquait en réalité un refus du plan qu'on avait élaboré avec le Maroc (Mahmah 2022). Bien que le projet commun ne soit jamais réalisé, l'idée de coopération qui était mis en place ici ressemble déjà beaucoup la coopération européenne le début des années 50 dans le secteur du charbon et de l'acier.

Dans tous les cas, cet événement, la guerre et les négociations avortées ont laissé place à une méfiance persistante et se sont accumulées peu de temps après pour devenir un conflit qui dure encore aujourd'hui.

4.3.1.2. Le Conflit du Sahara occidental

L'inflexion marocaine dans la guerre des sables et la reconnaissance de l'indépendance de la Mauritanie s'expliquent par un changement de politique stratégique : Alors qu'après l'indépendance du royaume, l'idée d'un nouveau Grand Maroc, comprenant Tarfaya, Sidi Ifni, Ceuta, Melilla, la partie occidentale du Sahara oriental, une partie du Mali, au Sahara occidental et la Mauritanie, dominait, Hassan II a réalisé qu'une plus grande priorité serait nécessaire pour atteindre l'un de ses objectifs : La souveraineté au Sahara occidental est devenue

la pierre angulaire de la politique étrangère marocaine, et elle le reste toujours aujourd'hui (Lounnas and Messari 2018).

Au Sahara occidental se trouve entre l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie et s'agit principalement d'un désert plat parsemé de petites collines, habité par une population aux origines arabo-berbères et africaines noires. La majorité des résidents se revendiquent musulmans et s'identifient soit comme marocains, soit comme sahraouis. On estime qu'il y a dix ans, la population comptait environ 573.000 habitants, sans compter près de 100.000 réfugiés basés à Tindouf en Algérie. L'histoire de l'intervention étrangère est longue, en grande partie à cause des ressources naturelles présentes, telles que le phosphate, le minerai de fer, le sable et la pêche (Hamudi 2013).

Pour comprendre ce conflit et le rôle des acteurs, il faut faire attention à l'histoire coloniale de ce territoire. Déjà en 1884, l'Espagne établie sa colonie dans la région et a conservé son pouvoir pendant plus de 80 ans. Lorsque le mouvement „Harakat Tahrir Saguia El Hamra wa Uad Ed-Dahab“ dirigé par Monsieur Bassiri a réclamé l'indépendance en 1969, l'Espagne a répondu par un massacre et l'arrestation de citoyens (Hamudi 2013). En dépit de l'échec du mouvement, le front Polisario, abréviation espagnole pour « Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Rio de Oro », a vu le jour. Depuis ses débuts, il joue un rôle crucial dans la lutte pour l'indépendance et l'autodétermination (Marsili 2024). À cette époque, l'Espagne a décidé de mettre fin à son rôle sur ce territoire, pressé par l'Organisation des Nations unies (ONU) et les mouvements anticoloniaux dans le monde.

Selon un avis de la Cour internationale de Justice (CIJ) du 16 octobre 1975, le retrait espagnol ne devrait cependant pas se transformer de manière fluide en une prise de contrôle mauritanienne et marocaine, car le droit à l'autodétermination de la population doit être respecté. C'est pourquoi la Cour s'est également prononcée en faveur d'un référendum (International Court of Justice 1975).

Cependant, le 14 novembre 1975, l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie ont conclu les accords de Madrid, mettant fin à l'occupation espagnole et instaurant

une administration tripartite temporaire composée du „Djemaa“, un conseil sahraoui des tribus, d'une délégation marocaine et mauritanienne dans le but d'organiser un référendum sur la question de l'indépendance (Marsili 2024), qui ne s'est jamais concrétisé. Même si cela semblait impliquer la population, il s'agissait en réalité d'un transfert de souveraineté de l'ancien colonisateur, l'Espagne, vers le Maroc et la Mauritanie et donc enfreint la déclaration du CIJ de 1975, car un pays colonisateur ne peut pas céder la souveraineté d'un territoire à un autre pays. C'est la raison pour laquelle les accords de Madrid n'ont jamais été reconnus par l'ONU (Arab Center 2021). Pourtant, le rapprochement entre la Mauritanie et le Maroc a été vu d'un œil très critique par l'Algérie, qui considérait les plans de partage du Sahara occidental comme une étape intermédiaire du Maroc avant l'incorporation complète de l'État mauritanien (Willis 2014).

En 1976, l'Espagne va finalement se retirer et le Polisario prend l'initiative de proclamer la création de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) alors que la majorité du territoire est toujours sous occupation marocaine (Création de la RASD il y a quarante ans 2016). Le 10 août 1979, la Mauritanie et le Polisario parviennent à un accord à Alger en vue d'un retrait du territoire du Sahara occidental. Cependant, dès le lendemain, c'est le Maroc qui s'empare du contrôle de cette zone. Avec la résolution 34/37, Assemblée générale de l'ONU dénonce les actions du Maroc, affirmant que le Polisario représente légitimement le peuple sahraoui et que le Maroc agit en tant que puissance occupante. Cependant, cela n'influe pas sur la position du pays (Marsili 2024).

En 1981, le Maroc entreprend la construction du plus long mur du monde, d'une longueur de 2500 à 2700 km, connu sous le nom de „berm“. Ce mur sépare le territoire contrôlé par le Maroc dans le Sahara occidental, soit environ 80% (Fabiani 2023), de celui contrôlé par le Polisario (Magid and Bianchi 2025).

En 1988, lorsque l'ONU a suggéré un référendum, le roi Hassan II a d'abord donné son accord. Cependant, dès l'arrivée de l'équipe de l'ONU au Maroc, des milliers de personnes ont immigré et ont insisté sur leur droit de vote. Le Maroc a officiellement poursuivi l'objectif de tenir un référendum jusqu'en 2001, deux

ans après que Mohammed VI est arrivé au pouvoir et a annoncé la fin de cette politique (Western Sahara | Facts, History, Conflict, Map, & Population | Britannica 2025).

Depuis le 6 septembre 1991, un armistice surveillé par la « Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental » (MINURSO) de l'ONU est en vigueur et se prolonge chaque année jusqu'en 2020. À l'origine, la mission initiale visait à organiser un référendum pour choisir entre indépendance ou l'intégration avec le Maroc. Cependant, toutes les tentatives ont échoué en raison des difficultés à trouver un consensus sur les électeurs et de la préférence du Maroc pour une autonomie du territoire (Marsili 2024). Puis, en 2020, lorsqu'une manifestation de civils sahraouis a été dispersée par l'armée marocaine à Guerguerat, une localité frontalière entre le Maroc et le Sahara occidental, se rendant ainsi dans la zone démilitarisée, la trêve est devenue caduque pour le Polisario (Liga 2023).

Jusqu'à présent, le Sahara occidental n'est ni autonome, ni reconnu partout comme faisant partie du Maroc, qui administre la majeure partie de ce territoire. L'expansionnisme marocain peut être attribué à plusieurs facteurs. Premièrement, la monarchie renforce sa légitimité et le soutien populaire en revendiquant le Sahara occidental (Hamudi 2013). L'événement marquant était la marche verte, qui a eu lieu le 6 novembre 1975. À Tarfaya, 350.000 bénévoles civils se rassemblaient pacifiquement, brandissant les drapeaux nationaux du Maroc, pour traverser la frontière sahraouie. La marche, organisée par le roi Hassan II, était une réponse à la situation économique difficile. Toutefois, l'économie elle-même compte également, car le territoire est riche en ressources. En matière de phosphate, le territoire en question et celui du Maroc détiennent conjointement 70% des réserves globales, conférant ainsi une importance stratégique majeure sur le marché international pour la fabrication d'engrais et par conséquent sur les chaînes d'approvisionnement en nutrition à l'échelle mondiale (Sun 2024).

L'ultime raison concerne la lutte pour la suprématie régionale, particulièrement entre l'Algérie et le Maroc, qui a commencé suite à l'indépendance. On pourrait

se demander qu'est-ce qui fait ce territoire tellement important afin que les pays ne soient pas en mesure de s'arranger. Pour le gouvernement marocain, le Sahara occidental n'est pas négociable. Cela se montre au niveau international, où le Maroc a fait la question du Sahara occidental le centre de sa politique. Lorsque l'organisation prédécesseur de l'UA a reconnu la RASD, le Maroc s'est retiré pendant 33 ans et n'a pas réintégré l'organisation avant 2017 (Oumansour 2024). Pour protéger ses intérêts, le Maroc est disposé à rompre avec certaines conventions diplomatiques, comme il l'a démontré en 2020 en annonçant la normalisation de ses relations avec Israël dans le cadre des Accords d'Abraham. En contrepartie, les États-Unis ont reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et ont exprimé leur soutien au plan d'autonomie marocain de 2007 (Marsili 2024). Israël a formellement reconnu cette souveraineté en 2023 (Al Jazeera 2023b). Le Polisario le considérait une nouvelle escalade et a réagi peu après avec la fin de l'armistice de 1991 et le retour de résistance active (Arab Center 2021). Même les liens avec l'Algérie sont affectés. Depuis 1994, les frontières entre les pays sont fermées et un nouveau rapprochement semble à présent improbable (Oumansour 2024).

Par sa politique diplomatique, le Maroc voit dans ces ruptures une opportunité pour renforcer le soutien à sa position sur la question du Sahara occidental. En 2022, 47 pays membres de l'ONU ont accordé leur reconnaissance à la RASD (Sun 2024). Il y a quelques années, ils étaient encore plus nombreux, mais plus de trente pays, y compris le Congo, le Burkina Faso et le Bénin, ont mis fin à leur reconnaissance (Regnaud 2024). C'est ça en fait qui montre la principale raison pour laquelle le Maroc repassait l'ONU : briser le soutien continu de l'ONU à la RASD (Liga 2023).

En 2022, l'Espagne a exprimé son soutien pour le plan d'autonomie suggéré par le Maroc, suivie par la France en 2024. Le Maroc a longtemps bénéficié du soutien des monarchies arabes, tandis que 29 autres pays, y compris africaines, montrent leur approbation en établissant des consulats sur le sol du Sahara occidental. Le plan de partition proposé par l'ONU en 2024 semble ne pas avoir la moindre chance et a été refusé par le Maroc et le Polisario (Reuters

2024). Du point de vue marocain, cela semble compréhensible, étant donné que l'on gagne de plus en plus de partisans pour ses propres revendications territoriales : Depuis 2020, 39 pays ont exprimé leur appui au plan d'autonomie du Maroc (Hill 2024).

Il est clair que le Maroc a longtemps suivi une stratégie très avancée, non seulement sur le plan diplomatique, mais également dans d'autres domaines. Depuis 1975, le Maroc a métamorphosé la ville de Laayoune, qui était autrefois un petit village de commerce de 2000 résidents, en une cité peuplée de 180.000 habitants en 2007. Dans le but de surpasser en nombre la population sahraouie, le gouvernement marocain avait mis en place des mesures telles que la réduction d'impôts et la création d'emplois pour sa population (Pfeiffer 2007). Le Maroc poursuit un double objectif en collaborant avec des entreprises opérant sur son territoire. La mine de phosphate Bou Craa est gérée par l'Office Cherifien des Phosphates (OCP), une société basée au Maroc. Elle est à la fois un moteur d'emploi et de croissance économique, mais aussi un soutien financier pour les programmes d'aide humanitaire destinés aux populations sahraouies. Ceci engendre une dépendance qui rend beaucoup plus complexe l'opposition au Maroc (Trinh and Trinh 2024).

La problématique qui pose ce conflit à l'intégration régionale dévient évident quand on fait rappel au document fondateur de l'UMA, qui évoque que les États membres sont interdits à prendre des actions militaires et politiques directs ou indirects contre un autre État membre, son indépendance et l'intégralité territoriale (Lemouden 2023). Pour de nombreux chercheurs, ce conflit « apparaît comme le principal facteur politique du blocage, dans la construction d'une intégration régionale. Il illustre l'incapacité de l'Algérie et du Maroc à sortir d'une relation de méfiance, voire d'hostilité, depuis la guerre des Sables de 1963 (Martínez 2021). C'est un point de vue qui est partiellement opposé par Taieb Baccouche. À son avis, la création de l'UMA en 1989, et donc 14 ans après le début du conflit du Sahara occidental a pris place, montre que cela ne saurait être le principal facteur politique. Cependant, la rivalité algéro-marocaine et l'influence de l'étranger jouent sûrement un rôle crucial (Baccouche 2025).

D'un point de vue marocain, le sommet d'Ifrane, entre roi Hassan II et le président Boumediene en 1969 et l'accord de 1972 qui a résolu le conflit de la guerre des Sables, il s'agissait d'un accord contraignant, alors que la partie algérienne ne se sentait pas liée par cet accord. Au lieu de reconnaître les faits créés par le Maroc, l'Algérie a donc décidé d'agir contre les intérêts du Maroc (Lounnas and Messari 2018). Lui, il le considérait donc comme le deuxième affront par l'Algérie quand ils ont commencé à soutenir activement le Polisario, en plus de mettre un terme aux plans marocains. Ce soutien n'était pas limité aux armes, mais aussi des bases sur le territoire algérien. Pendant qu'au début, le gouvernement algérien semblait hésitant de soutenir le Polisario, ils ont changé d'avis en 1975, quand ils ont réalisé que le Polisario sont capables de poser une vraie opposition militaire aux marocains (Willis 2014).

Le Maroc a toujours défendu ses intérêts liés à l'intégration du Sahara occidental avec une approche stratégique réfléchie et sur le long terme, il considère ce problème-là comme question d'intégration territoriale. Pourtant, quelques chercheurs disent que l'Algérie voit ce conflit principalement comme problème de décolonisation dont l'Algérie se voit dans la tradition de supporteur des mouvements indépendantistes (Mahmah 2022). La crédibilité du gouvernement Boumediene serait contestée s'il n'avait pas soutenu des mouvements révolutionnaires et indépendantistes (Willis 2014). Il est difficile d'estimer la principale raison pour laquelle l'Algérie continue son soutien pour le Polisario, mais sûrement, on peut arguer aussi que ce n'est probablement même pas essentiel pour des raisons idéologiques. L'Algérie a tout simplement beaucoup à gagner si on prend compte les ressources disponibles (notamment le phosphate) et l'accès aux routes de pêche (Mezran et al. 2022).

Un accord échoue principalement parce que les parties en conflit ne se reconnaissent pas mutuellement comme partenaires de discussion ou ne veulent pas être reconnues comme telles. Alors que le Polisario a déclaré à plusieurs reprises être prêt à discuter avec le Maroc, ce dernier laisse entendre qu'une solution au conflit nécessite des discussions entre le Maroc et l'Algérie. L'Algérie

n'y est pas disposée et affirme qu'elle n'est pas partie au conflit (Lounnas and Messari 2018).

Il y a 50 ans, il y avait peu de soutien à l'échelle mondiale, mais récemment, il a acquis de nombreux alliés et a été prêt à briser le tabou de la reconnaissance d'Israël. Pour la première fois depuis l'apparition du conflit, une solution semble réalisable. En effet, ce ne sera pas une solution de compromis, mais un triomphe diplomatique marocain sans l'engagement du peuple sahraoui.

4.3.1.3. Rivalité Politique

On ne peut guère dire que les tensions diplomatiques existent et ont existé seulement entre les deux plus grands pays du Maghreb. Cependant, là aussi, on va voir que beaucoup dépend de leur relation. Quand on se rend compte des relations entre les cinq pays depuis l'indépendance, les pays ont toujours eu des divergences d'opinion, qui se sont ensuite regroupées en deux blocs opposés. Mais ce qui rend les relations entre l'Algérie et le Maroc si importantes à analyser, c'est le fait que ces pays ne se sont jamais retrouvés dans le même camp et qu'ils sont donc à l'origine des tensions. En tout cas, la rivalité ne se limite pas sur la politique intrarégionale, mais elle se montre aussi dans les relations avec des pays tiers. Dans ce qui suit, on va aborder les deux perspectives.

intrarégional

On peut certainement dire que la rivalité politique commence déjà par le fait que les régimes politiques sont totalement opposés : Pendant que l'Algérie a une origine révolutionnaire due à sa longue lutte pour la libération et l'indépendance, la monarchie marocaine est riche de plusieurs siècles d'histoire (Willis 2014). Cette divergence et la non-acceptation de celle-ci, s'est transmise par exemple par l'Algérie qui essayait d'affaiblir la monarchie d'Hassan II dans les années 1970, le temps des coups d'États militaires (1971 et 1972) et une opposition confidente, mais sous pression (Martínez 2021). On ne peut pas dire que l'opposition pourrait faire mieux en Algérie, ce qui montre que la motivation

était probablement plus dans le désir de déstabiliser son adversaire. Les différences dans les systèmes sont évidentes, mais le fait que ce sont tous les deux des systèmes non démocratiques, il est aussi. Et cela ne crée pas seulement une rivalité qui joue un rôle important dans la légitimation, mais (Schneider 2017) remarque aussi que sans vraie opposition et sans politiciens qui doivent craindre de n'être plus élu, ils ne vont pas répondre à la demande d'une intégration régionale. En outre, pour les deux régimes, la famille royale marocaine et la junte militaire algérienne, le conflit a été une excellente occasion d'asseoir leur autorité et leur pouvoir en encourageant le nationalisme et la rivalité (Martínez 2021). Pour le militaire et les services de sécurité algériens par exemple, ce conflit a été et reste le principal outil pour affirmer son pouvoir face à la politique (Liga 2023).

Après les identités et différences dans le système, il y a bien évidemment, outre les différences identitaires et systémiques, d'autres facteurs jouent évidemment un rôle. L'idéologie marocaine d'un grand Maroc a déjà été traitée dans les parties précédentes et a bien sûr été un point de tension essentiel, notamment dans ses relations avec l'Algérie, mais aussi la Mauritanie. Ces deux pays ont connu un fort rapprochement sous forme des traités de coopération à partir de 1963, donc peu après l'indépendance, ce qui a abouti à l'isolement du Maroc dans la région. En 1969, la prise de pouvoir de Kadhafi en Libye le 1er septembre et le remplacement d'un allié « naturel » monarchique pour un système se disant socialiste, a fait comprendre au Maroc qu'il devait se positionner différemment : La même année, le Maroc a reconnu l'État mauritanien et signait le « traité de fraternité, de bon voisinage et de coopération », aussi dit « traité d'Ifrane », avec l'Algérie. Ce revirement s'explique aussi par la volonté de se rapprocher de l'Algérie, mais cela n'a pas duré longtemps : Au début des années 1970, le régime marocain s'inquiétait de son existence et se sentait trahi, notamment par la Libye. En 1974, des tensions sont apparues entre la Libye et la Tunisie, Bourguiba ayant d'abord donné son accord pour la création d'une confédération commune avant de se rétracter peu après. D'un autre côté, les relations entre le Maroc et la Mauritanie

étaient florissantes, et ces deux pays ont envahi ensemble le Sahara occidental en 1975, créant ainsi de nouvelles tensions, particulièrement avec l'Algérie. La reconnaissance de la RASD par la Libye en 1980 a provoqué le Maroc (Mahmah 2022).

Le Polisario a été soutenu très tôt par Kadhafi et s'est également réjoui des tentatives de coup d'État, au grand dam du régime marocain. Dès 1975, suite aux activités marocaines et mauritaniennes au Sahara occidental, l'Algérie et la Libye sont devenues si proches qu'elles ont conclu un accord de coopération dans le but avoué d'isoler le Maroc (Willis 2014).

À l'autre côté, Hagib Bourguiba, le président tunisien, a déclaré en 1975, peu après la chute de l'union ibyenne-tunisienne, dans le Monde : «Self-determination for 40,000 nomads?... The Western Sahara is in Moroccan territory. I advised Hassan II to share it with Mauritania.... A small phantom state will be subject to surrounding pressures », cela a suffi de réunir l'Algérie et la Libye. Eux, ils ont élaboré un plan pour déstabiliser le petit voisin par l'infiltration des exilés tunisiens par le territoire libyen et faire une insurrection armée dans la ville tunisienne Gafsa dans le sud en janvier 1980, qui a été réprimée au bout de quelques jours (Willis 2014). Selon certains analystes, l'Algérie aurait toléré ou facilité l'insurrection via son territoire, dans une stratégie régionale de pression, mais son rôle reste discuté. Même si l'événement semble plutôt petit et insignifiant, les conséquences qui en ont découlé pour le Maghreb ont été graves : le lien entre Bourguiba et Kadhafi a été rompue, le Maroc s'est vu confirmé dans l'idée que l'Algérie était le fauteur de troubles dans la région et ses relations avec la Tunisie étaient désormais très tendues.

Il est d'autant plus intéressant de noter que trois ans plus tard, l'Algérie et la Tunisie s'étaient déjà suffisamment rapprochés pour signer un « Traité de fraternité et de concorde » (Willis 2014).

Les relations entre la Libye et le Maroc ont évolué de manière opposée : Pendant qu'aux années 1970s, la Libye avait soutenu le Polisario, Hassan II a vu sa chance quand les relations entre l'Algérie et la Libye se détérioraient en

raison des divergences d'opinion au sein de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et la coopération avec le Polisario et l'intervention de la Libye au Tchad. Pour calmer les choses avec Kadhafi, le Maroc n'a pas seulement accepté la création de l'UAA, mais il a aussi arrêté son soutien pour l'opposition libyenne et a aidé Kadhafi à se sortir de l'invasion du Chad en sauvant la face. Au milieu des années 1980, deux nouveaux blocs s'étaient ainsi formés, mais ils n'ont duré que jusqu'en 1986, lorsque le Maroc s'est retiré du projet commun avec la Libye sur l'insistance des États-Unis. Soudainement, il y avait un rapprochement entre l'Algérie et le Maroc après une rencontre entre Chadli Benjedid et Hassan II en 1987, qui a abouti au rétablissement des liens diplomatiques, qui n'existaient plus depuis l'Algérie avait reconnu la RASD (Willis 2014). C'est ça qui rendrait possible la création de l'UMA en 1989.

Au niveau sahélien et ouest-africain, le Maroc craignait l'influence de l'Algérie dans la région et notamment l'impact qu'il aurait sur les développements en Sahara occidental et la reconnaissance de la RASD (Crisis Group 2015). Au lieu de coopérer et travailler ensemble, le Maroc a pris l'avantage des tensions entre le gouvernement algérien et malien pour améliorer ses propres liens avec ces pays-là. Par exemple, en novembre 2023, Mohammed VI a annoncé une « initiative atlantique » pour connecter le port de Dakhla en Sahara occidental avec les pays du Sahel (Crisis Group 2024). De cette manière, non seulement l'Algérie a été écartée de la lutte pour les alliés, mais ces mêmes États ont été subtilement utilisés pour atteindre leurs propres objectifs politiques, à savoir l'intégration du Sahara occidental. Plusieurs États ouest-africains ont suspendu ou atténué leur soutien à la RASD, dans une dynamique qui profite clairement au Maroc.

international

La dimension idéologique qu'on avait déjà citée aussi impacte la rivalité au niveau internationale, qui les a même mis dans une compétition : D'une côté l'Algérie, république socialiste, non-aligné, mais proche au bloc de l'Est autrefois et économiquement relativement indépendant grâce à sa richesse

pétrolière et gazeuse, à l'autre côté une monarchie conservateur, mais avec une économie relativement libre et intégré à l'ouest (Crisis Group 2024). Dans la guerre froide, tous les cinq étaient officiellement membres du mouvement des pays non-alignés (DonnéesMondiales n.d.). Mais dans la réalité, cela a été vécu de manière très différente. L'Algérie et le Maroc ont choisi de facto des camps opposés : Bien que l'Algérie était un leader des pays non-alignés, en réalité, le pays entretenait des liens forts avec l'Union soviétique pendant que le Maroc et est depuis longtemps un allié proche des États-Unis et de l'ouest (Mezran et al. 2022). Cependant, même quand la guerre froide est arrivée à sa fin et l'Algérie a abandonné sa voie socialiste, les tensions ont demeuré. C'est un indicateur qui montre déjà que les rivalités sont plus que l'idéologie (Willis 2014). L'Algérie en plus était influencée par le pan-arabisme des années 1960s et 1970s et donc avait beaucoup de liens avec des pays arabes radicaux comme l'Égypte de Nasser et les régimes baasistes en Syrie et en Irak. Conséquemment, l'Algérie a pris une forte position dans le conflit israélo-palestinien. Le Maroc par contre refusait le baasisme et était beaucoup plus proche au régime monarchiste de l'Arabie Saoudite. Officiellement un pays se disant non-aligné aussi, les liens avec les pays occidentaux étaient forts et demeurent jusqu'à nos jours. Cela pourrait aussi expliquer pourquoi la position du pays dans le conflit israélo-palestinien est un peu plus équilibré : d'une part, ils soulignaient leur soutien à la cause palestinienne, d'autre part, ils prônaient un compromis (Lounnas and Messari 2018). Le fait que le Maroc soit l'État arabe entretenant les relations les plus étroites avec Israël a déjà été évoqué dans un chapitre précédent et sera à nouveau traité dans le dernier chapitre.

Jusqu'à nos jours, le Maroc entretient des liens étroits avec les États-Unis et est un « Major Non-NATO Ally », ce qui lui permet d'avoir accès privilégié à l'approvisionnement d'équipement, la coopération dans la recherche et développement d'équipement, exercices militaires communs et enfin, le statut est aussi une réassurance pour le régime marocain et lui donne une stabilité. Depuis 2015, la Tunisie profite du même statut (United States Department of State 2025). Déjà Bourguiba a eu une certaine affection vis-à-vis de l'Ouest, ce

qui n'était pas seulement dû à ses convictions idéologiques, mais se fondait aussi sur l'hypothèse que la sécurité de son petit pays dépendait de l'Occident (Willis 2014). À l'autre côté, l'Algérie entretient des liens étroits avec la Russie, qui est son premier fournisseur d'équipements militaires (environ 70%) et depuis les années 2000 de plus en plus avec la Chine. Le Maroc par contre, n'est pas du tout proche de la Russie et regarde son influence dans la région plutôt comme menace (Pavia et al. 2022). Bien qu'historiquement, il y avait évidemment beaucoup de liens avec l'Europe, aujourd'hui, sur le plan militaire, le rôle des européens est beaucoup plus limité. C'est notamment vrai depuis que la guerre en Ukraine a commencé et les Européens s'y focalisent (Ayadi 2024b). Sur le plan économique par contre, il y a plusieurs coopérations : L'Algérie, le Maroc et la Tunisie font partie de l'accord euro-méditerranéen, établissant une association qui sert à supprimer les obstacles au commerce et à l'investissement entre la côte nord et sud de la méditerranée. En plus, la Mauritanie fait partie de l'accord du partenariat économique entre l'UE et les pays d'Afrique de l'Ouest, qui veut également libéraliser les échanges bilatéraux et puis soutenir le développement pour les pays africains. La Mauritanie a même un accord sur le libre-échange entre ces pays africains, alors que le Maroc et la Tunisie ont signé un accord avec l'Association Européenne de Libre-Échange (AELE) (Kireyev et al. 2019). Cela montre bien que sur la dimension économique, on ne peut guère dire qu'il y aurait des camps, mais on voit plutôt quels pays sont plus ouverts au commerce international que des autres.

4.3.1.4. L'Importance des Relations Personnelles des Chefs d'État

Interrogé sur la signification de la relation personnelle des dirigeants pour les relations politiques des États, Monsieur Baccouche souligne que c'est un facteur primordial. Il a fait référence à l'Europe après-guerre et la réconciliation franco-allemande, qui était aussi possible parce que les chefs d'État « visionnaires » étaient capables de dépasser les anciennes divergences (Baccouche 2025). On pourrait imaginer que cet aspect est encore plus important dans des

systèmes autoritaires comme au Maghreb, où les dirigeants d'État restent traditionnellement beaucoup plus longtemps au pouvoir : Hassan a régné de 1961 à 1999. Depuis, son fils Mohammed VI est roi. En Algérie, après un court règne de Ben Bella, Houari Boumedienne a pris le pouvoir de 1965 à 1978, puis a été remplacé par Chadli Bendjedid, qui est resté au pouvoir pendant 13 ans, avant de laisser la place à Abdelaziz Bouteflika, qui est resté au pouvoir durant 20 ans et ne s'est pas présenté à une nouvelle réélection en 2019, suite à des protestations du Hirak. Jusqu'au printemps arabe, la Tunisie n'a connu que deux chefs d'État : Hagib Bourguiba de 1957 à 1987, puis Zine el-Abidine Ben Ali. Il en va de même pour la Libye, où le roi Idris I a d'abord régné jusqu'en 1969, avant d'être remplacé par Mouammar al-Khadafi à la suite d'un coup d'État et d'un changement de système. La Mauritanie a également connu de longs mandats : D'abord Moktar Ould Daddah de 1960 à 1978, puis Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya de 1984 à 2005.

Mais en plus, ils ont souvent plus de compétences. Par exemple, au Maroc, le roi continue de présider aux destinées du pays sans être inquiété. Il faut tenir compte de ce fait parce que la libéralisation économique et les échanges sont un processus difficile et nécessitent des changements légaux et institutionnels, et une persévérance politique pour l'imposer, même face à des groupes d'intérêts opposés (Gasiorek and Cherkaoui 2013). Il faut toutefois constater que dans les États autoritaires, le régime lui-même est déjà un groupe d'intérêt – si ce n'est le plus important – et peut donc faire passer la conservation du pouvoir avant les processus d'intégration.

Le roi du Maroc, Hassan II, n'a pas eu un simple position dans la région. En tant que représentant d'un régime monarchique, tensions avec ses collègues chefs d'État étaient prévisibles. Ben Bella, bien qu'il y ait eu des tensions concernant les frontières, ce qui a abouti à la guerre des Sables et a fortement pesé sur leur relation, n'était pas opposé à l'intégration régionale et en 1964 a fait les efforts pour créer le CPCOM. Quand Boumedienne a fait le coup d'État en 1965, l'intégration régionale a été considérée comme secondaire et

subordonnée au développement économique de son propre pays. Le traité d'Ifrane de 1969 était considéré comme décisif pour les relations. Il devait non seulement permettre à une commission de régler définitivement la question de la délimitation des frontières entre les deux pays, mais aussi améliorer les relations bilatérales. Le Maroc ne l'a pas ratifié, la méfiance de Boumedienne à l'égard de Hassan II s'est accrue, car l'argument selon lequel la ratification n'avançait pas en raison de l'absence d'un parlement lui semblait être une excuse fallacieuse pour un régime quasi absolutiste (Willis 2014). Avec le conflit du Sahara occidental, les relations ont connu un nouveau point bas avant que les rivaux aient pu améliorer quelque peu leurs relations. Mais lorsque Boumedienne est mort en 1978, la crainte d'une rechute était grande. En effet, son successeur Benjedid a permis une amélioration – au moins temporaire – des relations depuis le conflit du Sahara occidental. Ils ont été capables de rétablir des relations diplomatiques en 1988, les frontières ont été rouvertes et finalement la création de l'UMA (Lounnas and Messari 2018).

La transition dans les deux pays, décalée de quelques années, à Bouteflika et Mohammed VI a d'abord fait naître des espoirs, le président algérien s'est également rendu aux funérailles d'Hassan II et a effectivement abouti à une détente des relations, y compris l'assouplissement des visas en 2004. Cela correspondait aussi en particulier à l'idée de Mohammed VI, exposée dans son mémoire de master, selon laquelle le Maghreb doit trouver plus d'unité et de coopération pour se libérer d'un traitement injuste de la part des Européens. Bien qu'il soit clair pour lui que le conflit autour du Sahara occidental était en fin de compte une lutte pour la suprématie dans la région, c'est quand même remarquable (Lounnas and Messari 2018). Cela se montre aussi par le commentaire que Monsieur Baccouche a dit pendant l'interview : « Malheureusement, je dois reconnaître que le roi du Maroc a tendu la main plus d'une fois à l'Algérie, mais c'est la junte militaire en Algérie qui a toujours freiné l'entente entre les deux pays. il ne peut pas y avoir une Union du Maghreb Arabe viable sans les deux grands pays » (Baccouche 2025).

La relation entre Kadhafi et Hassan II a été beaucoup moins changeante, il y avait seulement une phase de détente avec l'accord sur la création d'un État et quelques années plus tard la fondation de l'UMA. Hors de ça, Kadhafi était un fort critique du régime marocain et a, comme déjà évoqué, soutenu le Polisario et l'opposition au Maroc. En théorie, cela aurait dû créer des liens étroits entre Kadhafi et les leaders algériens, voyant qu'ils étaient idéologiquement très proches. Par contre, en réalité, ils se sont considérées plutôt comme concurrents pour l'influence sur le continent africain. Les leaders tunisiens sont probablement eux qui étaient les mieux en mesure de tenir un certain équilibre : Bien que les relations avec Kadhafi aient été changeantes aussi, la relation avec l'Algérie a été plutôt stable et même avec le Maroc d'Hassan II, on a eu une coopération fructueuse. Cela pourrait renforcer la thèse selon laquelle les Tunisiens ont été systématiquement nommés secrétaires généraux de l'UMA, principalement parce qu'ils étaient les plus faciles à placer et qu'aucune partie ne leur a opposé un droit de veto.

Dans ce chapitre, le caractère éphémère des relations est apparu très clairement. Des relations considérées comme stables une année pouvaient être évaluées de manière totalement opposée peu de temps après. Les acteurs ont régulièrement pris conscience de la nécessité d'une coopération approfondie, voire d'une intégration. Si ce chapitre était consacré à l'histoire des relations entre les États, la partie suivante traite des derniers développements et des perspectives qui en découlent.

4.3.2. Les Raisons Historiques et Exogènes

Une lecture alternative de l'échec des processus d'intégration au Maghreb met surtout l'accent sur les causes historiques et exogènes. L'héritage colonial, les influences étrangères en matière de politique étrangère et d'économie ainsi que les institutions politiques dépendantes sont considérés dans cette perspective comme des obstacles majeurs à l'intégration régionale. Celles-ci ne seront discutées et présentées que de manière rudimentaire afin de ne pas dépasser le

cadre de ce travail. De plus, il s'agit ici d'un domaine de recherche dans lequel les sources sont nettement plus difficiles à trouver et ne sont souvent pas librement accessibles.

Ainsi, bon nombre des conflits actuels reposent sur des tensions territoriales dont les racines remontent au tracé colonial des frontières par la France et l'Espagne. Tant la guerre des Sables (1963) que le conflit du Sahara occidental peuvent être attribués à des délimitations de frontières peu claires ou contestées datant de l'époque coloniale. Certes, les États africains se sont déclarés d'accord en 1963, dans le cadre de la Charte de l'OUA (Organisation of African Unity 1963), sur l'inviolabilité des frontières existantes, mais le cas du Maroc et de l'Algérie montre justement à quel point il était (et est toujours) difficile de mettre en œuvre cet accord.

La structure de l'État à l'ère postcoloniale est, elle aussi, essentiellement marquée par l'héritage colonial. L'exemple de l'Algérie est à cet égard exemplaire : la structure étatique, aujourd'hui encore fortement centralisée, remonte à des mesures prises par l'administration française. Dès 1844, la puissance coloniale a mis en place les bureaux arabes – des unités administratives militaires et civiles qui devaient d'une part assurer le contrôle de la population locale et d'autre part structurer l'exploitation économique (Zoubida and Boumediene 2021). C'est à partir de celles-ci que se sont développées plus tard les municipalités et les wilayas actuelles qui, jusqu'à aujourd'hui, sont de fait soumises au contrôle de l'État central et n'ont guère de marge de manœuvre (Moulai and Agharmiou-Rahmoune 2021).

L'héritage colonial perdure également au niveau de la formation de l'identité nationale. La forte mise en avant de « l'unité algérienne » – fondée idéalement sur la lutte commune de libération contre la France – a façonné une culture politique qui considère la diversité régionale comme une menace plutôt que comme une ressource (Gueliane 2020). Ainsi, il semble certes logique que l'Algérie soutienne le droit à l'autodétermination du Polisario dans le conflit du Sahara occi-

dental, mais elle réagit en même temps de manière sensible aux aspirations internes à l'autonomie comme celles du mouvement MAK en Kabylie.

Ces contradictions ne s'expliquent guère sans contexte historique, mais sont aujourd'hui souvent motivées par des calculs géopolitiques. L'histoire est alors instrumentalisée de manière sélective afin de dissimuler des intérêts stratégiques.

Le centralisme persistant dans de nombreux pays du Maghreb n'a pas seulement un effet sur la politique intérieure, mais ouvre également des points d'ancrage en politique étrangère pour les anciennes puissances coloniales. La France, par exemple, a profité de la continuité institutionnelle pour rétablir des relations de coopération militaire, économique et énergétique immédiatement après l'indépendance du Maroc et de la Tunisie. La présence française continue – par exemple par le biais de bases militaires ou d'accords économiques privilégiés – prouve que les asymétries de pouvoir ont persisté même après la décolonisation.

5. Le Statu Quo et les Perspectives

La relation entre le Maroc et l'Algérie joue, et continuera de jouer, un rôle clé, mais pas de manière positive dans un avenir prévisible.

5.1. Les Relations Algéro-Marocaines

Le 12 décembre 2020, le premier ministre algérien Abdelaziz Djerad a déclaré : « We are surrounded by danger and war. There is a desire to bring the Zionist entity next to our borders » (Crisis Group 2024). Une nouvelle phase d'escalade dans les relations entre l'Algérie et le Maroc est survenue. Même si, en peu de temps, plusieurs incidents ont entaché les relations bilatérales entre les États, ce sont surtout les nouveaux développements autour du Sahara occidental et une nouvelle coalition marocaine qui créent des tensions.

5.1.1. Les Accords d'Abraham et le Statut du Sahara occidental

Fin 2020, les événements se sont soudainement précipités : En novembre, l'incident de Guerguerat a poussé l'armée marocaine à avancer dans la zone démilitarisée. Le Polisario a perçu cela comme une violation directe de l'accord de cessez-le-feu de 1991 (Mezran et al. 2022) et les combats se poursuivent depuis. Cela mettait également en danger la mission MINURSO de l'ONU, toujours active sur place. Selon les experts, le retrait de cette dernière aurait rendu plus probable un conflit militaire direct entre le Maroc et l'Algérie. Ce scénario a toutefois pu être évité grâce à l'intervention américaine (Crisis Group 2024). En décembre 2020, le Maroc réussit pour la première fois de grandes percées dans la diplomatie internationale, même si, de l'avis de certains, le prix à payer est élevé : les Accords d'Abraham entre le Maroc et Israël.

Les accords Abraham sont en réalité une déclaration multilatérale et plusieurs déclarations bilatérales entre l'État d'Israël et le Soudan, le Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Maroc sous médiation des États-Unis et le gouvernement de Trump I. Ils ont notamment pour but la normalisation des relations et donc la reconnaissance de facto de l'État d'Israël par les États arabes, qui – l'un comme l'autre – ont leurs propres intérêts pour cette action. L'accord avec le Maroc était signé le 22 décembre 2020 par le Maroc, Israël et les États-Unis. L'accord, bien que relativement court avec seulement deux pages, laisse au moins supposer qu'il s'agit d'un deal transactionnel, dans lequel toutes les parties obtiennent quelque chose et abandonnent une autre position en échange : Pendant qu'eux, les États-Unis reconnaissent le Sahara occidental en tant que territoire marocain, déclarent l'ouverture d'un consulat à Dakhla et des investissements et coopérations économiques dans le territoire, le Maroc et Israël s'engagent à établir immédiatement des relations « diplomatiques, pacifiques et amicales » complètes, une coopération économique approfondie bilatérale, une coopération dans divers secteurs économiques et, enfin, la réouverture des bureaux de liaison mutuels (Kingdom of Morocco, United States of America, and State of Israel 2020).

Le calcul marocain est évident, le pays ayant toujours lié sa politique étrangère à sa position sur le Sahara occidental. Une reconnaissance de la souveraineté par les États-Unis était donc trop tentante pour être refusée. Par ce reconnaissance de la souveraineté par le gouvernement de Trump I, les États-Unis sont devenus le premier pays occidental adoptant le point de vue marocain et par cela contredit le processus de médiation de l'ONU qui a eu pour but de résoudre le conflit (Mezran et al. 2022). En effet, par la suite, de plus en plus de pays, y compris européens comme l'Espagne et la France, ont reconnu le territoire comme faisant partie du Maroc. L'Algérie par contre s'est senti menacée, l'accord était évidemment contre ses intérêts. Pas seulement que les deux pays ont historiquement des positions diplomatiques différentes vis-à-vis la cause palestinienne, mais l'Algérie craint la coopération du Maroc, voire la collaboration avec Israël (Mezran et al. 2022). En toute logique, l'Algérie est également beaucoup plus claire dans sa position sur Gaza, alors qu'elle reste en retrait sur l'Ukraine en raison de sa proximité avec la Russie (Ayadi 2025).

En Juin 2021, lorsque l'ambassadeur du Maroc à l'ONU a annoncé, lors d'une réunion des pays non alignés, que le Maroc soutenait le désir d'autodétermination de la population de la région algérienne de Kabylie, un facteur supplémentaire est venu aggraver les tensions. La première fois que cette position a été exprimée officiellement, elle peut aussi être considérée comme une réaction directe et un retour de bâton à l'égard de l'Algérie, qui a toujours utilisé cet argument dans le contexte du Sahara occidental (RFI 2021). Par conséquent, l'Algérie a dénoncé la position du Maroc, l'accusant de soutenir un groupe terroriste, le Mouvement pour l'Auto-détermination de la Kabyle (MAK) (Goumrassa 2021).

En juillet, le Washington Post a publié, avec quelques autres partenaires, les résultats du projet Pegasus, dont l'objectif était de pirater des téléphones portables via des logiciels espions israéliens (Priest, Timberg, and Mekhennet 2021).

Mais les tensions n'avaient toujours pas atteint leur paroxysme : Peu après, en août 2021, le ministre des affaires étrangères israélien est venu à Rabat et a fait une déclaration critiquant l'ingérence algérienne dans les affaires sahéliennes (Crisis Group 2024). Au même moment, deux incendies de forêt mortels se sont produits en Algérie, derrière lesquels on a publiquement accusé Israël et le Maroc (Mezran et al. 2022).

Pour l'Algérie, cette situation n'était plus acceptable : Le 24 août 2021, toutes les relations diplomatiques avec son voisin ont été coupées et qu'un mois plus tard, l'espace aérien a été fermé aux avions marocains. Le contrat de gazoduc qui acheminait le flux de gaz algérien jusqu'en Espagne et au Portugal en échange de droits de transit et d'utilisation du gaz à travers le Maroc a également expiré peu après, le 31 octobre 2021, et n'a pas été renouvelé depuis (Mezran et al. 2022).

5.1.2. La Course aux Armements

La dangerosité de la situation actuelle se révèle également si l'on regarde de plus près les dépenses et les coopérations militaires. La coopération israélo-marocaine comprend entre autres une coopération militaire approfondie qui a été scellée en 2021 par les ministres des Affaires étrangères des deux pays sous la forme d'un protocole d'accord (Israel Ministry of Foreign Affairs 2021). Il convient de mentionner ici que le conflit à Gaza a certes donné lieu à des protestations au Maroc, qui critiquent précisément ce rapprochement avec Israël, mais que le gouvernement et le roi s'en tiennent officiellement à la coopération (Le Parisien and AFP 2025). Le Maroc a fait l'acquisition du système israélien anti-drone « Skylock Dome » et, peu après, de drones israéliens de type « Harop ». Il a été suivi par des systèmes modulaires de défense antiaérienne israéliens « Barak MX » pour bloquer les missiles et les drones et, un an plus tard, en avril 2023, par des systèmes d'artillerie légers lance-roquettes multiples américains « HIMARS » (Crisis Group 2024). En réalité, le budget militaire n'augmente pas seulement depuis les acquisitions en Israël, mais il connaît une augmentation constante depuis 2004. Selon le Projet

de loi de finances il y a 13,5 milliards de dollars, donc environ 10 % du PIB, prévu pour la défense, ce qui représente une augmentation de 900 Millions de dollars (Diop 2024). Même s'il s'agit déjà d'une augmentation considérable, elle n'est pas comparable à l'effort consenti par l'Algérie sur une période similaire. En 2000, le budget algérien était de 2,7 milliards de dollars, il a dépassé la barre des 10 milliards en 2012, et s'élève aujourd'hui, en 2025, à 25,15 milliards de dollars. Cela correspond à un pourcentage considérable de 21% du PIB, l'un des budgets militaires les plus élevés au monde en proportion du PIB (Diop 2024).

Contrairement au Maroc, l'Algérie achète une grande partie de ses équipements militaires en Russie, et de plus en plus en Chine. Il faut dire que l'Algérie est historiquement une puissance militaire et que depuis la lutte pour l'indépendance, cela fait partie de l'identité nationale. Alors que certains considèrent l'armement actuel comme faisant réellement partie de la course aux armements avec le Maroc, d'autres indiquent qu'il s'agit également d'un signal de politique intérieure envoyé par les dirigeants militaires à leur propre population. On montre ici clairement que l'on a le contrôle (Boussel 2025). Une détente entre les deux pays n'est pas en vue dans ce domaine.

5.2. Nouvelles Alliances

La situation n'est pas seulement tendue entre le Maroc et l'Algérie. La normalisation des relations entre le Maroc et Israël a provoqué une forte irritation chez d'autres pays voisins, comme la Tunisie. Le président Saïed y a reçu le chef du Polisario, Brahim Ghali, en 2022, envoyant ainsi un signal clair au Maroc (Bahri 2024). La Tunisie est ainsi devenue de plus en plus dépendante de l'Algérie, que ce soit pour les livraisons de gaz, les aides financières algériennes ou le tourisme. La marge de manœuvre du pays en matière de politique étrangère s'en trouve de plus en plus réduite (Maghreb-Post 2022). La Mauritanie semble également se rapprocher de l'Algérie et a conclu un accord de coopération dans le domaine de la défense en avril 2025 (Salih 2025).

Cela fait le jeu de l'Algérie, qui tente d'isoler le Maroc dans la région. En avril 2024, le président algérien Tebboune, le président du Conseil présidentiel libyen Mohamed Younes El-Menfi et le président tunisien Saied se sont rencontrés à Tunis pour discuter d'une coopération de grande envergure. Officiellement, aucun pays n'est exclu, mais dans la pratique, il en va autrement (Crisis Group 2024). Concernant la Libye, il convient toutefois de mentionner que la situation politique intérieure ne permet pas à ce pays de jouer un rôle important dans la région.

Il pourrait s'agir d'une tentative d'élimination totale de l'UMA. Cela a été également l'avis de Monsieur Baccouche qui ne pense toutefois pas que ce plan puisse aboutir (Baccouche 2025). Pendant ce temps, le Maroc se réoriente. Lorsque le leader de l'Istiqlal a relancé l'idée d'un Grand Maroc en 2016 en Mauritanie, il a de nouveau suscité des irritations que lui et le roi lui-même ont ensuite tenté de rattraper (Le Monde and AFP 2016). Alors que l'influence algérienne dans la région du Sahel diminue, le Maroc tente de pénétrer dans cet espace et de relier au Sahara occidental à la région du Sahel par une autoroute (Crisis Group 2024). Ce faisant, le Maroc amène de facto les États à reconnaître ses revendications territoriales sur le territoire.

En 2025, ces pays ont fait une déclaration commune avec le Maroc, selon laquelle ils souhaitent approfondir leurs relations commerciales et, en contrepartie, le Maroc leur donnerait accès à ses ports (Eljechtimi 2025).

En 2017, le Maroc a même déposé une demande d'adhésion à la CEDEAO (Fabiani 2018), mais n'a pas pu y adhérer jusqu'à aujourd'hui.

5.3. Quel Rôle pour l'Europe ?

D'un point de vue européen, on ne peut pas dire que ce qui se passe au Maghreb n'a pas d'importance – les relations sont trop nombreuses et complexes. Non seulement le marché, proche et fort de 100 millions d'habitants, est vaste et attractif, mais il est également intéressant pour les partenariats énergétiques. L'Algérie a longtemps été le troisième fournisseur

d'énergie de l'Europe, après la Russie et la Norvège. Après le début de la guerre en Ukraine, son importance devrait encore augmenter, raison pour laquelle Charles Michel, alors président du Conseil européen, s'est rendu plusieurs fois en Algérie pour parler du partenariat stratégique UE-Algérie pour l'énergie, qui existe depuis 2015 (Liga 2023).

L'Espagne et l'Italie reçoivent environ 65% de toutes les exportations algériennes de gaz (Mezran et al. 2022). En 2021, lorsque le leader du Polisario Brahim Ghali a été autorisé à venir en Espagne pour un traitement COVID-19, cela a provoqué de profondes tensions avec le Maroc. Pour donner une leçon à l'Espagne, Rabat a laissé passer 9.000 migrants en 24 heures à la frontière de Ceuta. Si cela a tout d'abord tendu les relations, cela a permis peu de temps après, en 2022, non seulement de renvoyer la ministre des Affaires étrangères responsables, Arancha González Laya, dans le cadre d'un remaniement ministériel, mais aussi de soutenir le plan d'autonomie marocain pour au Sahara occidental (Liga 2023). Même si les raisons exactes de ce départ ne sont pas très claires, on peut soupçonner un lien.

La Commission européenne elle-même a déclaré qu'elle était favorable à un Maghreb uni, notamment pour relever des défis tels que l'instabilité dans la région du Sahel, la sécurité énergétique, le marché du travail et le changement climatique (European Commission 2012). Monsieur Baccouche n'en a pas été si sûr et pense qu'en plus des tensions algéro-marocaines, des pays occidentaux comme les États-Unis ou l'Europe avaient tout intérêt à ce que les pays du Maghreb ne parlent pas d'une seule voix (Baccouche 2025).

En raison de sa position stratégique, la sécurité et la stabilité sont également importantes et intéressantes pour l'Europe dans le cadre d'autres projets : Le gazoduc Trans-Sahara, par exemple, va directement du Nigeria à l'Europe en passant par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie (Chena 2010).

5.4. Perspectives

Comme on l'a vu, la situation actuelle est plus que tendue, c'est pourquoi il n'y a probablement aucune chance d'amélioration à court terme. Selon le président algérien Tebboune, « le point de non-retour » a même été atteint et les relations ont été affectées de manière irréversible (Al Jazeera 2023a). Il est possible que le conflit ait ainsi pris une nouvelle dimension, mais il a été suffisamment démontré dans ce travail que des positions très fondamentales peuvent changer très rapidement dans cette région. Baccouche semblait confiant qu'avec une nouvelle génération de dirigeants, une véritable union serait également possible (Baccouche 2025).

Monsieur Ayadi a pensé dans le même sens : à long terme, les pays du Maghreb n'auront pas d'autre choix que de s'engager vers une intégration plus poussée en raison de l'ampleur des défis, comme le changement climatique, qui affecte fortement la région (Ayadi 2025). Mais selon (Liga 2023), même dans un Maghreb aux frontières ouvertes, au commerce libre et aux investissements privés, il ne faudrait pas s'attendre à des résultats spectaculaires sans une véritable réforme des États. L'importance des régimes se manifeste déjà dans le fait que, dans les domaines avec lesquels l'on voulait effectivement collaborer, on s'est retrouvé à travailler ensemble, même dans des conditions difficiles. Ainsi, de 1993 à 2010, les ministres arabes de l'Intérieur se sont rencontrés chaque année pour discuter du contrôle, notamment d'Internet (Khalili et al. 2011).

Si les chercheurs qui considèrent le conflit du Sahara occidental comme la cause principale des tensions ont raison, il sera intéressant de voir ce qui se passera si le Maroc rallie d'autres pays à sa position jusqu'à ce que l'Algérie accepte également ce fait. Cela créerait-il une nouvelle marge de manœuvre dans lequel les États pourraient trouver un terrain d'entente ? Ou est-ce le contraire, et l'Algérie se sentirait tellement provoquée et acculée qu'elle entrerait dans un

nouveau cycle de confrontation. Les deux sont possibles, mais la deuxième hypothèse me semble personnellement plus probable. C'est la rivalité qui est le problème principal, pas le Sahara occidental.

Pour le rôle de la Libye, beaucoup dépendra du moment et de la rapidité avec laquelle un gouvernement retrouvera une pleine souveraineté. Sinon, l'intégration régionale ne sera guère possible à l'avenir avec un État défaillant (Ayadi 2024a). C'est sans doute la raison pour laquelle l'UE a également stipulé dans les critères de Copenhague, les conditions d'adhésion, qu'un pays en guerre ou en conflit territorial ne peut pas être admis.

6. Conclusion

Au Maghreb, rien ne semble stable, à l'exception des tensions entre le Maroc et l'Algérie.

Les avantages d'un processus d'intégration ont été discutés et présentés en détail dans ce travail. Ils vont des avantages économiques, à la politique, la sécurité, en passant par les questions écologiques et les aspects culturels. Les économies des pays sont largement complémentaires et se compléteraient plutôt que de se concurrencer. Un marché commun de 100 millions de Maghrébins ne serait pas seulement intéressant pour les entreprises nationales, mais valoriserait l'ensemble du site et aiderait éventuellement à attirer des investissements directs étrangers. Des accords avec des pays tiers pourraient être nettement plus avantageux en tant que bloc commun, au lieu de se faire mutuellement concurrence dans des accords bilatéraux comme avec l'UE. La population pourrait alors profiter non seulement d'un essor économique, mais aussi de l'ouverture des frontières et de nouvelles possibilités d'emploi. Dans les institutions internationales telles que l'UA, une voix maghrébine serait mieux accueillie que chaque voix prise séparément. Si l'on considère en outre d'autres défis de la région, comme la menace terroriste en provenance du Sahel, le manque d'eau et la chaleur due au changement climatique, il est clair que la région profiterait de la coopération à de nombreux niveaux. Tous les acteurs en sont conscients, si-

non il n'y aurait pas eu de tentatives répétées pour parvenir à une coopération approfondie.

À ce jour, l'UMA est sans doute la tentative d'intégration la plus impressionnante et la plus ambitieuse. Malgré cela, il faut reconnaître qu'en plus de 35 ans d'existence, elle n'a guère fait de progrès réels et mesurables. Les États eux-mêmes semblent aujourd'hui plus réticents que jamais à la coopération – la création de l'UMA avec tous les pays du Maghreb semble aujourd'hui impossible, et l'on tente plutôt d'isoler le Maroc et de le laisser à l'écart d'une future union. L'UMA paraît être à bout de souffle, mais reste en même temps le plus grand espoir pour tous ceux qui sont réellement intéressés par un processus d'unification intrarégional. Mais pour cela, il faut de la confiance, et c'est ce qui fait défaut. Liga 2023 constate très justement : « Sans confiance, tout effort pour donner à l'Afrique une voix commune dans la région élargie est voué à l'échec » (Liga 2023). Elles vont de la blessure de la partie marocaine à la volte-face soudaine de l'Algérie dans la région frontalière et au Sahara occidental, en passant par des querelles personnelles, entre le roi du Maroc et le chef d'État libyen Kadhafi, jusqu'à un choix de camp évident et opposé en politique internationale, qui s'est consolidé récemment avec la reconnaissance marocaine de l'État d'Israël. Le fait que seuls des Tunisiens aient été à sa tête depuis sa création ne peut s'expliquer que par le manque de confiance des deux « grands » États membres. Sans confiance, pas d'unité et sans unité, le champ d'action de l'Union reste limité. Les institutions de l'UMA se sont révélées trop faibles par rapport aux États membres, il n'y a jamais eu d'effet d'entraînement.

Le travail a clairement focalisé sur l'Algérie et le Maroc. Cela semble surprenant pour un travail qui se consacre en fait aux processus d'intégration dans l'ensemble de l'espace maghrébin. Cette focalisation est toutefois facile à justifier et se traduit entre autres par leur position dominante en termes de puissance économique et de développement démographique. En d'autres termes, les relations algéro-marocaines me semblent être la clé d'un processus d'intégration

réel et sérieux dans la région. Plus importantes encore que ne l'ont été les relations franco-allemandes en Europe. L'étroite solidarité dont les États ont fait preuve dans un premier temps dans la lutte pour l'indépendance s'est rapidement transformée en rivalité. On ne peut pas dire exactement ce qui est apparu en premier : la rivalité ou les conflits. En règle générale, les trois autres États étaient certes de la partie, mais ils devaient se comporter d'une manière ou d'une autre par rapport à la rivalité, le plus souvent sous la forme d'une sorte de choix de camp. Ces camps pouvaient changer rapidement, mais le Maroc et l'Algérie n'étaient jamais dans le même camp.

Le travail a ses limites. Par exemple, la question de savoir avec quels sentiments concrets la population des cinq pays du Maghreb envisage une éventuelle intégration et, en conséquence, s'il existe une majorité de la population en faveur de processus d'intégration plus poussés, n'a pas été traitée. Le printemps arabe de 2011 laisse en tout cas penser qu'il existe bel et bien une identité supranationale, qu'elle soit arabe ou maghrébine. Pour des raisons pratiques, cette composante a dû être exclue du travail de diplôme. En effet, il aurait fallu soit recourir aux recherches empiriques existantes de scientifiques qui ont tenté d'aborder précisément ces questions dans des études de terrain et des entretiens avec des personnes sur place, soit mener moi-même de telles recherches. Malheureusement, la littérature m'a fait défaut pour la première solution, et pour la seconde, le temps et les ressources m'ont manqué pour mener des entretiens dans les différents États. Des gens comme Monsieur Ayadi ou Monsieur Baccouche ont tous deux parlé du « rêve maghrébin » d'un Maghreb uni, comme s'il existait effectivement une grande majorité de la population favorable à une intégration. Sans vouloir les contredire, on n'a en tout cas pas pu démontrer cette thèse dans ce travail. Pourtant, il faut attester que les pays du Maghreb sont exclusivement gouvernés de manière autocratique, même si c'est sous différentes formes. Cela signifie qu'en plus de l'intérêt de l'État, les intérêts des dirigeants sont toujours pris en compte et doivent parfois être mis en balance. Si le « rêve maghrébin » existe réellement, force est de constater qu'il passe manifestement au second plan dans la balance des intérêts des chefs

d'État. Cela renforce l'idée qu'une véritable intégration ne pourra se faire sans réformes étatiques profondes.

On peut toutefois se demander dans quelle mesure l'opinion publique est réellement déterminante. L'exemple européen montre qu'un leadership courageux peut précéder l'opinion publique. Imaginer des sondages en 1945 aurait probablement dissuadé toute initiative d'intégration. Cela rend d'autant plus important un leadership orienté vers l'intérêt général – ce qui n'existe pas au Maghreb. Dans l'ensemble, cette méthode de recherche supplémentaire aurait apporté une grande valeur ajoutée à ce travail, car elle aurait ouvert une autre perspective sur les relations entre les pays.

Il est difficile et inutile de comparer l'Algérie et le Maroc avec l'Allemagne et la France, et pourtant certains parallèles s'imposent : les deux plus grandes et plus importantes économies nationales avec une longue rivalité - cela va très bien ensemble. La différence réside peut-être dans le fait qu'après la Seconde Guerre mondiale et au début du processus d'intégration européenne, l'Allemagne n'a même pas essayé de faire naître une rivalité politique avec la France. Ce n'est qu'avec le temps qu'elle est devenue un duo d'égaux. À cet égard, la situation au Maghreb est totalement différente, car les deux États devraient non seulement mettre de côté leur propre position hégémonique souhaitée et valoriser en même temps leur vis-à-vis en tant qu'égaux. La partie marocaine serait certainement prête à le faire, c'est en tout cas l'impression donnée par Monsieur Baccouche. Mais il faudrait voir si c'est vraiment le cas dans la pratique.

En tout cas, un processus d'intégration durable et profond ne semble guère possible à court ou moyen terme. Les États ont certes déjà prouvé à plusieurs reprises qu'ils étaient capables de changer rapidement d'attitude, mais en règle générale, ces changements ont été rapidement abandonnés et les anciens schémas ont été repris. Un changement à long terme n'est pas exclu et serait très souhaitable pour la région. Ce chemin sera toutefois long, incertain – mais indispensable si l'on veut un jour concrétiser le rêve maghrébin.

7. Sources

- Al Jazeera. 2023a. "Algerian President Says Morocco Ties Reach 'Point of No Return.'" *Al Jazeera*.
<https://www.aljazeera.com/news/2023/3/22/algerian-president-says-morocco-ties-reached-point-of-no-return> (June 10, 2025).
- Al Jazeera. 2023b. "Israel Recognises Western Sahara as Part of Morocco | News | Al Jazeera." <https://www.aljazeera.com/news/2023/7/17/israel-recognises-western-sahara-as-part-of-morocco> (June 10, 2025).
- Arab Center. 2021. "The Polisario Front, Morocco, and the Western Sahara Conflict." *Arab Center Washington DC*.
<https://arabcenterdc.org/resource/the-polisario-front-morocco-and-the-western-sahara-conflict/> (February 14, 2025).
- Ayadi, Taoufik. 2024a. "L'Union du Maghreb vit encore." *Kapitalis*.
<https://kapitalis.com/tunisie/2024/07/18/lunion-du-maghreb-vit-encore/> (April 15, 2025).
- Ayadi, Taoufik. 2024b. "Rivalité sino-américaine en Afrique du Nord." *Kapitalis*.
<https://kapitalis.com/tunisie/2024/06/18/rivalite-sino-americaaine-en-afrique-du-nord/> (April 15, 2025).
- Ayadi, Taoufik. 2025. "Les Défis Dans La Région Du Maghreb."
- Baccouche, Taieb. 2025. "Sur l'état de l'UMA."
- Baghdadi, Leila, Zouhour Karray, and Chahir Zaki. 2021. *Chapter 6 - The Arab Maghreb Union: Regionalization without Integration*.
- Bahri, Imed. 2024. "Les dessous de la réunion au sommet Tunisie-Algérie-Libye." *Kapitalis*. <https://kapitalis.com/tunisie/2024/04/22/les-dessous-de-la-reunion-au-sommet-tunisie-algerie-libye/> (April 15, 2025).
- Ben Yahia, Habib. 2009. "Défis et Priorités de l'Union Du Maghreb Arabe." <https://www.iemed.org/publication/defis-et-priorites-de-lunion-du-maghreb-arabe/> (April 20, 2025).
- Boussel, Pierre. 2025. "Algerian Military Buildup and Economic Reality – GIS Reports." <https://www.gisreportsonline.com/r/algerian-military-buildup/> (May 21, 2025).
- Britannica. 2025. "Alsace-Lorraine | Facts, Definition, & History | Britannica." <https://www.britannica.com/place/Alsace-Lorraine> (March 22, 2025).

- Butorina, O. V., and Yu. A. Borko. 2022. "Benefits of Regional Integration: Redefining the Concept." *Herald of the Russian Academy of Sciences* 92(S2): S105–12. doi:10.1134/S1019331622080020.
- Cameron, Fraser. 2010. *The European Union as a Model for Regional Integration*.
- Chena, Salim. 2010. *Enjeux géopolitiques au Maghreb : questions globales, intérêts régionaux*.
- countryeconomy. 2025. "Union du Maghreb arabe 2025." <https://fr.countryeconomy.com/pays/groupes/union-maghreb-arabe> (May 2, 2025).
- "Création de la RASD il y a quarante ans: la frustration de la jeunesse sahraouie." 2016. *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160227-creation-rasd-sahara-occidental-40-ans-frustration-jeunesse-oxfam> (February 20, 2025).
- Crisis Group. 2015. Middle East and North Africa Report N°164 *Algeria and Its Neighbours*.
- Crisis Group. 2024. "Managing Tensions between Algeria and Morocco | Crisis Group." <https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/north-africa/247-algeria-morocco-western-sahara/managing-tensions-between> (February 15, 2025).
- Daoud, Zakya. *La Création de l'Union Du Maghreb Arabe*.
- "Déclaration Schuman Mai 1950 | Union européenne." 1950. https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/history-eu/1945-59/schuman-declaration-may-1950_fr (March 20, 2025).
- Dihstelhoff, Julius, Charlotte Pardey, Rachid Ouaiassa, and Friederike Pannewick, eds. 2021. *42 Entanglements of the Maghreb: Cultural and Political Aspects of a Region in Motion*. 1st ed. Bielefeld, Germany: transcript Verlag. doi:10.14361/9783839452776.
- Diop, Moussa. 2024. "PLF 2025: comparaison entre le budget de Défense du Maroc et celui de l'Algérie." *Le 360 Afrique*. https://afrique.le360.ma/politique/plf-2025-comparaison-entre-le-budget-de-defense-du-maroc-et-celui-de-lalgerie_YEQ76VMJRJBXNO6IR6FIUSQCU4/ (November 27, 2024).
- DonnéesMondiales. "Les pays membres du Mouvement des non-alignés." *DonnéesMondiales.com*. <https://www.donneesmondiales.com/alliances/mouvement-des-non-alignes.php> (May 10, 2025).

- Eljechtimi, Ahmed. 2025. "Landlocked Burkina, Mali, Niger Back Sea Access through Morocco." *Reuters*.
<https://www.reuters.com/world/africa/landlocked-burkina-mali-niger-back-sea-access-through-morocco-2025-04-28/> (May 22, 2025).
- Europäische Union. 2025. "Errungenschaften und Vorteile | Europäische Union." https://european-union.europa.eu/achievements_de (March 30, 2025).
- l'Europe, Rédaction Toute. 2024. "Qu'est-ce que la CECA ?" *Touteurope.eu*.
<https://www.touteurope.eu/histoire/qu-est-ce-que-la-ceca/> (March 20, 2025).
- European Commission. 2012. *Joint Communication to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions*.
- European Parliament. 2018. Fact sheets on the European Union *The Historical Development of European Integration*.
- European Parliament. 2024. *Welcome to Delegation for Relations with the Maghreb Countries and the Arab Maghreb Union*. Delegation for relations with the Maghreb countries and the Arab Maghreb Union (DMAG).
- Fabiani, Riccardo. 2018. "Morocco's Difficult Path to ECOWAS Membership." *Carnegie Endowment for International Peace*.
<https://carnegieendowment.org/sada/2018/03/moroccos-difficult-path-to-ecowas-membership?lang=en> (May 22, 2025).
- Fabiani, Riccardo. 2023. "The Western Sahara Conflict: A Fragile Path to Negotiations." *Atlantic Council*. <https://www.atlanticcouncil.org/in-depth-research-reports/report/the-western-sahara-conflict-a-fragile-path-to-negotiations/> (February 15, 2025).
- Gasiorek, Michael, and Mouna Cherkaoui. 2013. *The Arab Spring - Implications for Economic Integration*. VoxEU.org.
- Gienna, Gaspare M. 2008. "Power Preponderance, Institutional Homogeneity, and the Likelihood of Regional Integration." In *Regional Integration Fifty Years after the Treaty of Rome*, Miami-Florida European Union Center of Excellence.
- Goumrassa, Boualem. 2021. "Algeria Condemns Moroccan Statement on Kabyle People's Right to Self-Determination."
<https://english.aawsat.com/node/3086456> (May 21, 2025).
- Grin, Gilles. 2022. *European Integration - A Continent in Revolution*.

- Guechi, Djamel-Eddine. 2002. *L'Union du Maghreb arabe Intégration régionale et développement économique*.
- Gueliane, Nora. 2020. "Pouvoir et minorités : dualité institutions traditionnelles et institutions de l'État à Aylan (Algérie):" *Confluences Méditerranée* N° 114(3): 121–34. doi:10.3917/come.114.0121.
- Hadili, Abduraawf, Roman Raab, and Jan Wenzelburger. 2016. *Trade Liberalization in Arab Maghreb Union Countries*.
- Hamudi, Aluat. 2013. "Western Sahara: Africa's Longest and Most Forgotten Territorial Conflict." *Toward Freedom*.
<https://towardfreedom.org/story/archives/africa-archives/western-sahara-africas-longest-and-most-forgotten-territorial-conflict/> (February 20, 2025).
- Hazak, Gabriel. 2012. "The European Union—a Federation or a Confederation?" In *Baltic Journal of European Studies*, Tallinn University of Technology.
- Hill, Thomas. 2024. "Western Sahara's Conflict Is over. Negotiating the Terms Comes Next." *United States Institute of Peace*.
<https://www.usip.org/publications/2024/08/western-saharas-conflict-over-negotiating-terms-comes-next> (February 20, 2025).
- International Court of Justice. 1975. *Western Sahara : Advisory Opinion of 16 October 1975*.
- Israel Ministry of Foreign Affairs. 2021. "Israel and Morocco Sign Historic Defense Memorandum of Understanding." *www.gov.il*.
<https://www.gov.il/en/pages/israel-and-morocco-sign-historic-defense-mou-24-november-2021> (May 21, 2025).
- Kerdoun, Professeur Azzouz. 2014. *La relance de l'Union du Maghreb Arabe est-elle possible dans le contexte géopolitique régional ?*
- Khalili, Laleh, Jillian Schwedler, William Zertman, and Gamal Eid. 2011. *Revolution in the Arab World: The Long View*. Center for Contemporary Arab Studies.
- Kingdom of Morocco, United States of America, and State of Israel. 2020. *Abraham Accords: Joint Declaration Morocco-US-Israel*.
- Kireyev, Alexei, Boaz Nandwa, Lorraine Ocampos, and Babacar Sarr. 2019. *Economic Integration in the Maghreb: An Untapped Source of Growth*. Washington, D.C: International Monetary Fund.
 doi:10.5089/9781484378373.087.

- Le Monde, and AFP. 2016. "Maroc : le chef de l'Istiqlal présente « ses excuses » à la Mauritanie." https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/12/30/maroc-le-chef-de-l-istiqlal-presente-ses-excuses-a-la-mauritanie_5055798_3212.html (May 22, 2025).
- Le Parisien, and AFP. 2025. "Maroc : des milliers de manifestants à Rabat en soutien aux Palestiniens." *leparisien.fr*. <https://www.leparisien.fr/international/maroc-des-milliers-de-manifestants-a-rabat-en-soutien-aux-palestiniens-06-04-2025-D627BDS26JB7NAMSZWT3O7WUB4.php> (May 21, 2025).
- Lemouden, M. 2023. *Security Dimension of Regional Integration in the Maghreb*. Revue Marocaine d'Économie et de Droit Comparé.
- Liga, Aldo, ed. 2023. *The Cost of "Non-Maghreb": Unpacking the Political and Economic Costs of Disunion and Divisions*. Milan: Ledizioni LediPublishing. doi:10.14672/56000180.
- Lounnas, Djallil, and Nizar Messari. 2018. *Algeria–Morocco Relations and Their Impact on the Maghrebi Regional System*.
- Maghreb-Post. 2022. "Tunesien – Einfluss von Algier auf Tunis steigt, um Marokko zu isolieren." *Maghreb-Post*. <https://maghreb-post.de/tunesien-einfluss-von-algier-auf-tunis-steigt-um-marokko-zu-isolieren/> (May 22, 2025).
- Magid, Pasha, and Andrea Prada Bianchi. 2025. "Decolonization's Last Stand in the Sahara." *Foreign Policy*. <https://foreignpolicy.com/2023/06/24/polisario-front-morocco-conflict-western-sahara/> (February 15, 2025).
- Mahmah, Amar. 2022. "Le projet d'intégration maghrébine à l'épreuve des tensions régionales." *les cahiers du cread* 38(2): 175–99. doi:10.4314/cread.v38i2.7.
- Marsili, Marco. 2024. "The Frozen Conflict in Western Sahara and the Forgotten Question of Sahrawi." *Review of Human Rights* 10(1): 26–50. doi:10.35994/rhr.v10i1.261.
- Martínez, Luis. 2021. "Algérie et Maroc : Rivaux Ou Ennemis ? : IEMed." <https://www.iemed.org/publication/algerie-et-maroc-rivaux-ou-ennemis/> (November 25, 2024).
- Meddi, Mohamed, and Saeid Eslamian. 2021. "Uncertainties in Rainfall and Water Resources in Maghreb Countries Under Climate Change." In *African Handbook of Climate Change Adaptation*, eds. Nicholas Ogue, 75

- Desalegn Ayal, Lydia Adeleke, and Izael Da Silva. Cham: Springer International Publishing, 1967–2003. doi:10.1007/978-3-030-45106-6_114.
- Mezran, Karim, Roberto Menotti, Alessia Melcangi, Emadeddin Badi, and Alissa Pavia. 2022. *North Africa's Transatlantic Relations amid Change and Continuity*. Washington, DC: Atlantic Council.
- Moulai, Kamel, and Naima Agharmiou-Rahmoune. 2021. "Décentralisation et nature de l'Etat en Algérie : quelques éléments structurants." *Revue scientifique Avenir économique* Vol :08/N°01/(2020), p000-020.
- Muireann. 2023. "EMI Analysis | The Good Friday Agreement at 25." *European Movement Ireland*. <https://www.europeanmovement.ie/emi-analysis-good-friday-agreement-at-25/> (March 22, 2025).
- Mzaiz, Mohammed, Moussa Abdoul Ramane Bounyyaminou, and Abdelmonaim Tlidi. 2023. *L'intégration Regionale Du Maroc En Afrique: Quels Effets Sur Le Développement Économique Avec l'Afrique ?* Journal of the Geopolitics and Geostrategic Intelligence.
- Organisation of African Unity. 1963. *Charter of the Organization of African Unity*.
- Oumansour, Brahim. 2024. "Moroccan Foreign Policy: A New Deal in Western Sahara?" *IRIS*. <https://www.iris-france.org/en/politique-etrangere-marocaine-nouvelle-donne-au-sahara-occidental/> (February 14, 2025).
- Pavia, Alissa, Karim Mezran, Roberto Menotti, Alessia Melcangi, and Emadeddin Badi. 2022. *Crisis in the Maghreb*. Atlantic Council.
- Pfeiffer, Tom. 2007. "Morocco Develops Western Sahara but Limbo Remains." *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/world/morocco-develops-western-sahara-but-limbo-remains-idUSL18266544/> (February 15, 2025).
- Présidence du Conseil S.D.E.C.E. 1958. *Rapport de La Conférence Sur l'Unité Maghrébine*.
- Priest, Dana, Craig Timberg, and Souad Mekhennet. 2021. "Private Israeli Spyware Used to Hack Cellphones of Journalists, Activists Worldwide." *Washington Post*. <https://www.washingtonpost.com/investigations/interactive/2021/nso-spyware-pegasus-cellphones/> (May 21, 2025).
- Rajab, Bouzayani, Abida Zouheir, and Abidi Jameleddine. 2022. *Foreign Direct Investment, Human Capital and Economic Growth in the Arab Maghreb Countries*.

- Regnaud, Quentin. 2024. "Sahara occidental : la querelle diplomatique entre le Maroc et l'Algérie résumée en quatre points clés." *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/sahara-occidental-la-querelle-diplomatique-entre-le-maroc-et-lalgerie-resumee-en-quatre-points-cles-2112671> (February 16, 2025).
- Reuters. 2024. "UN Envoy Proposes Western Sahara Partition Plan." *Reuters*. <https://www.reuters.com/world/africa/un-envoy-proposes-western-sahara-partition-plan-2024-10-17/> (February 16, 2025).
- RFI. 2021. "Les propos d'un responsable marocain sur la Kabylie fâchent l'Algérie." *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210719-les-propos-d-un-responsable-marocain-sur-la-kabylie-f%C3%A2chent-l-alg%C3%A9rie> (May 21, 2025).
- Rouis, Mustapha, and Steven R. Tabor. 2013. *Regional Economic Integration in the Middle East and North Africa*. The World Bank.
- Rüdiger, Robert. 1980. "Die Liga der Arabischen Staaten Versuch einer Bestandsaufnahme." *bpb.de*. <https://www.bpb.de/shop/zeitschriften/apuz/archiv/531612/die-liga-der-arabischen-staaten-versuch-einer-bestandsaufnahme/> (April 25, 2025).
- Salih, Hüsameddin. 2025. "L'Algérie et La Mauritanie Signent Un Accord de Coopération Dans Le Domaine de La Défense." <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/l-algérie-et-la-mauritanie-signent-un-accord-de-coopération-dans-le-domaine-de-la-défense/3540438> (May 22, 2025).
- Schneider, Christina J. 2017. *The Political Economy of Regional Integration*.
- Shaw, Jo. 2022. "A European Integration." doi:<https://opil.ouplaw.com/display/10.1093/law-oeel/law-oeel-e102?print=pdf>.
- Sun, Esther. 2024. "What Does the Western Sahara Conflict Mean for Africa? | Council on Foreign Relations." <https://www.cfr.org/in-brief/what-does-western-sahara-conflict-mean-africa/> (February 14, 2025).
- The Economic and Social Council of the Arab League. 1997. *Declaration Pan-Arab Free Trade Area Economic and Social Council's Resolution No. 1317-O.S. 59*.
- "The Single European Act | EUR-Lex." <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=legisum:xy0027> (March 20, 2025).

- “Treaty instituting the Arab Maghreb Union.” 1998. In *1989*, United Nations Treaty Series, UN, 151–74. doi:10.18356/65ce2fae-en-fr.
- “Treaty of Maastricht on European Union | EUR-Lex.”
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=legissum:xy0026>
 (March 20, 2025).
- “Treaty of Rome (EEC) | EUR-Lex.”
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=legissum:xy0023>
 (March 20, 2025).
- Treguer, David, Dorte Verner, John Redwood, Jens Christensen, Rachael McDonnell, Christine Elbert, Yasuo Konishi, and Saad Belghazi. 2018. *Climate Variability, Drought, and Drought Management in Morocco’s Agricultural Sector*. World Bank, Washington, DC. doi:10.1596/30603.
- Trinh, Evan, and Kevin Trinh. 2024. “Morocco’s Strategic Use of Soft Power, Primarily with the United Nations in the Western Sahara Occupation.” doi:10.33774/apsa-2024-gw1vp.
- United States Department of State. 2025. “Major Non-NATO Ally Status.” *United States Department of State*. <https://www.state.gov/major-non-nato-ally-status/> (May 10, 2025).
- “Western Sahara | Facts, History, Conflict, Map, & Population | Britannica.” 2025. *Britannica*. <https://www.britannica.com/place/Western-Sahara> (February 16, 2025).
- Willis, Michael J. 2014. *Politics and Power in the Maghreb: Algeria, Tunisia and Morocco from Independence to the Arab Spring*. Oxford: Oxford University Press.
- World Bank. 2010. *Economic Integration in the Maghreb*.
- World Bank. 2017. *Beyond Scarcity: Water Security in the Middle East and North Africa*.
- Zantour, Kawthar. 2024. “After Months of Tussling, Everyone’s a Winner at the Maghreb Union.” <https://en.majalla.com/node/320401> (June 3, 2025).
- Zoubida, Zaoui, and Tachema Boumediene. 2021. “Local Administration in Algeria between the Foundations of Organization and the Problems of Democracy: Study of Factors of Failure.” 2023.

ANTI-PLAGIARISM AND FRAUD STATEMENT

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONTRE LE PLAGIAT ET LA FRAUDE

I certify that this thesis is my own work, based on my personal study and/or research and that I have acknowledged all material and sources as well as AI tools used in its preparation. I further certify that I have not copied or used any ideas or formulations from any book, article or thesis, in printed or electronic form, or from AI tools without specifically mentioning their origin, and that complete citations are indicated in quotation marks.

I also certify that this assignment/report has not previously been submitted for assessment in any other unit, except where specific permission has been granted from all unit coordinators involved, and that I have not copied in part or in full or otherwise plagiarised the work of other students and/or persons.

In accordance with the law, failure to comply with these regulations makes me liable to prosecution by the disciplinary commission and the courts of the Republic of France for university plagiarism.

Je certifie que ce mémoire est un travail original, basé sur mes propres études et recherches et que tous les outils et sources d'intelligence artificielle utilisés dans sa rédaction ont bien été signalés. Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, ou créées par un outil d'intelligence artificielle, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.

Je certifie également que ce mémoire n'a pas été précédemment soumis pour évaluation dans une autre unité, sauf si une permission spécifique a été accordée par tous les coordinateurs d'unité impliqués, et que je n'ai pas copié en partie ou en totalité ou autrement plagié le travail d'autres étudiants et/ou personnes.

Conformément à la loi, le non-respect de ces dispositions me rend passible de poursuites devant la commission disciplinaire et les tribunaux de la République française pour plagiat universitaire.

Name/*Nom* : Tobias STABEL

Date: 14/06/2025

Signature:

